



**Parler emploi, parler métier sur le littoral.**

**I. Paysage et méthodologie.**

1996 / 1998

INTRODUCTION .....	3
METHODE, CONTEXTE, ET MOTS-CLES.....	6
Ressource.....	9
Emploi .....	11
Activité .....	13
Métier.....	16
Mobilité .....	17
LE LITTORAL PROVENCE ALPES COTE-D'AZUR	
Le contexte .....	20
L'administration et les Collectivités Territoriales.....	23
Les communes .....	26
Les associations .....	28
CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DES ACTIVITES	
Tradition .....	30
Passion.....	31
Polyvalence.....	32
Scientifisation et anti-industrialisation .....	33
HYPOTHESE D'EMPLOI	
L'émergence de la gestion.....	35
CONFRONTATION AVEC LES ACTIVITES TRADITIONNELLES	
La pêche, l'aquaculture, et le mareyage .....	51
Les ports de plaisance et les industries nautiques.....	60
Le tourisme et la plongée sportive.....	65
CONCLUSION	
Annexes .....	74

## INTRODUCTION

L'approche des paysages utilise une notion habituelle aux architectes : *le génie du lieu*. "Quelque soit l'usage auquel on destine un espace, on peut admettre que l'ensemble des caractères de ce lieu induise à la fois une perception et un usage. Il faut tenir compte de cette simultanéité dans les actions qui vont y être proposées. Tout se passe alors dans le cadre d'une rencontre : personne / espace. La notion de paysage en particulier va se définir à mi-parcours de la quête de l'individu et de la proposition de l'espace, héritier des multiples usages des utilisateurs passés et présents, et des formes qui s'en déduisent aujourd'hui. Il est plus juste de parler de rencontre du paysage que de lecture, car il y a de multiples propositions simultanées, et non un document écrit, passif." <sup>1</sup>

Le littoral méditerranéen est un paysage : c'est ce que veulent prouver les considérations actuelles portant sur la protection de l'environnement. Le temps est révolu, où l'activité humaine pouvait laisser des traces négligées. Elle est à présent trop dense pour ne pas prendre en compte le site dans lequel elle s'exerce. "Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur" <sup>2</sup>.

Dans ce paysage évoluent plusieurs types d'acteurs (professionnels, institutions, politiques...) développant chacun une logique précise, en fonction de valeurs définies, pour obtenir des résultats quantifiables, si ce n'est, valorisables.

La description des rôles professionnels fait l'objet d'ouvrages régulièrement remis à jour, répertoires plus ou moins étendus. Ainsi, le guide <sup>3</sup> *La mer en 70 métiers* dresse un inventaire des contenus, niveaux et lieux de formation pour chaque métier, comme pourrait le faire un Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, dédié au Littoral méditerranéen.

Une logique d'acteur évolue. Les découvertes technologiques, la pression de nouvelles préoccupations, ou encore les récentes sensibilités collectives infléchissent les activités traditionnelles, ou génèrent de nouvelles activités - voire de nouveaux métiers.

---

<sup>1</sup> C.BENOIS. *La gestion des paysages* Notes de cours

<sup>2</sup> Loi N°86-2 du 3 Janvier 1986

<sup>3</sup> Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur Service Mer 1996

Par ailleurs l'ensemble de ces logiques n'est pas dense, c'est à dire qu'il ne satisfait pas la totalité des besoins ou des aspirations. Le Responsable Régional du Conservatoire du Littoral fait ainsi ce constat : "Il y a sans doute du travail. Je ne sais pas s'il y a des emplois mais il y a du travail à faire".

Enfin, une logique d'acteur est singulière, dans la mesure où chaque acteur est auteur de son propre rôle. La logique de l'activité finalisée n'est pas applicable, d'une manière générale, au devenir professionnel,<sup>4</sup> et nous rejoignons Bernard Perret lorsqu'il dit : "L'activité humaine tend à se spécialiser dans ce qui fait sa spécificité [...] :

- la créativité [...]
- la prise en charge de l'incertitude [...]
- la capacité d'entrer en relation, en communication et en sympathie avec ses semblables, de comprendre et de prendre en charge leurs besoins [...]"<sup>5</sup>

Ce dernier point est le plus difficile à gérer, en termes d'analyse de l'emploi, parce qu'en matière de "protection de l'environnement", préoccupation que nous avons pris pour cible, "on se heurte actuellement à une absence de nomenclature pour repérer et comptabiliser les emplois de ce type"<sup>6</sup>.

Pour répondre à la singularité du devenir professionnel, à laquelle le conseiller d'orientation, l'enseignant ou l'élue sont confrontés, nous proposons une démarche d'exploration de quelques voies nouvelles qui s'ouvrent suite à l'évolution des logiques d'acteurs.

Il ne s'agit évidemment pas d'une démarche prédictive, mais de la description d'hypothèses, à soumettre à l'épreuve du jugement des acteurs que l'on rencontre dans le paysage choisi, pour en contrôler la cohérence et la consistance. Nous pourrions alors parler d'*hypothèses d'emploi*, dont nous vérifierons la validité. Nous ne proposons pas un nouveau catalogue mais une méthode d'élaboration d'une base de concertation.

---

<sup>4</sup> voir E.MORIN La méthode. Volume I.

<sup>5</sup> Le travail, quel avenir ?

<sup>6</sup> ARPE Provence-Alpes Côte d'Azur Environnement et emploi. N°9 1995

Appliquée à la protection de l'environnement, notre démarche suppose deux à priori :

- celui d'une réelle "éthique" de la qualité de l'environnement, plus ou moins manifestée, mais toujours réelle. Or, "la plupart des acteurs sont optimistes pour l'avenir et croient à la création de nouveaux métiers".<sup>7</sup>, "Si, à l'heure actuelle, l'environnement ne crée pas encore un volume important d'emplois, il est probable que les années à venir verront se développer les besoins".<sup>8</sup>

- celui de la prise de conscience des dangers d'une exploitation intensive non maîtrisée des ressources et d'un impact économique effectif dans différents secteurs professionnels tels que le tourisme, les industries nautiques, etc.

Pour réussir à réaliser un objectif de ce type, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre :

- une recherche pragmatique, à travers des expérimentations directes, auprès de TUC, d'*emplois verts*, etc.
- une recherche plus distanciée, de maintien de fonctions traditionnelles, "gardes champêtres", "eco-cantonniers",...

Nous proposons quelque chose de plus technique que les deux approches précédentes, basé sur une approche dérivée de la gestion prévisionnelle de l'emploi. Nous demandons l'indulgence de tous : notre ambition n'est pas d'établir une vérité, mais d'engager la discussion.

---

<sup>7</sup> Etude sur les métiers liés à l'environnement marin et littoral. Delphine Lonfat et Christine Traby. DESS IRH Université de Nice 1995

<sup>8</sup> L'environnement. Emplois et formations ONISEP Claire Titeux 1990

## METHODE, CONTEXTE, ET MOTS-CLES

*"Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de rendre légitimes les interventions correctrices et redistributrices de l'Etat-providence que de repenser l'ensemble des interventions de la société sur elle-même, sachant que son objectif primordial est la réalisation concrète d'une certaine cohésion [...]"<sup>9</sup>*

Notre méthode est une adaptation de la méthode ETED, développée au CEREQ. ETED signifie "Emploi Type Etudié dans sa Dynamique", ce qui suppose un regroupement (en emploi-type) de plusieurs réalités observées, et une appréhension de l'emploi comme une réalité dynamique. Pour une approche plus précise, nous renvoyons le lecteur au Document N° 97 d'Août 1994 publié par le CEREQ : *La gestion des compétences. La méthode ETED en application*. C'est un exposé des caractéristiques de cette méthode par son auteur Nicole Mandon.

Un emploi-type est un produit de synthèse, dont la description fait appel à des concepts liés au rôle socio-productif :

- le *processus* de production
- la *finalité* de l'emploi
- les *attributions* de l'emploi

L'analyse de l'emploi permet :

- l'établissement d'une *plage d'activité* , représentation synthétique du métier, à travers les trois dimensions :

- \* *Technicité* : domaine travaillé, outils et techniques, règles et procédures...
- \* *Environnement professionnel* : communications nécessaires, relais...
- \* *Organisation gestion* : planification, prévision des moyens, choix "stratégiques"...
- l'écriture des démarches spécifiques, "une sorte de grammaire" de l'activité.

En fin d'analyse, on peut recenser des "*savoirs en action* ", savoir, savoir-faire et savoir être (relationnel et comportemental) mis en œuvre.

La notion de dynamique est renforcée par la prise en compte de la *variabilité* (variations dues au contexte de l'entreprise) et l'*élasticité* (variations dues à l'individu qui occupe l'emploi).

---

<sup>9</sup> D. MEDA Le travail Alto Aubier Paris 1995

Un emploi-type est donc un produit de synthèse, élaboré à partir d'éléments fournis par les titulaires de cet emploi. D'où l'idée, pour ce qui nous concerne, de remplacer l'emploi-type par une hypothèse d'emploi.

Deux motivations nous ont poussé à choisir cette méthode. D'une part, elle est la plus souple, à notre connaissance, parmi les démarches d'analyse de l'emploi. D'autre part, elle est la moins contraignante, en termes organisationnels. Par l'usage des concepts d'élasticité et de variabilité, elle fait place à une approche individuelle de l'emploi. Nous l'avons quelque peu malmenée, dans la mesure où son principe d'application repose sur une interrogation des "titulaires d'emploi"... impossible par définition dans une démarche prospective.

Pour pallier cet écueil, nous avons modifié les procédures en conservant les concepts et en posant une série d'hypothèses méthodologiques :

- *la description d'un processus global et de sa finalité peut être faite par n'importe quel acteur, participant ou non au processus global.* Pour mémoire, "on définit un processus par son exercice et son résultat : il y a processus lorsqu'il y a, au fil du temps T, la modification de la position dans un référentiel Espace-Forme, d'une collection de produits quelconques identifiables par leur morphologie, par leur forme." <sup>10</sup>
- *la finalité est le résultat d'un processus, et la mobilité professionnelle est liée à un changement de finalité.* Ce dernier point distingue le changement de l'évolution.
- *les attributions, considérées comme collection de segments du processus global, peuvent être constitutives d'une hypothèse d'emploi.* La notion de finalité n'a de valeur qu'explicative.
- *variabilité et élasticité doivent être remplacés par "assimilation et accommodation",* concepts empruntés à l'analyse systémique, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Suivant le déroulement de l'application de la méthode ETED, le lancement de l'action a commencé par la constitution d'un Comité de Pilotage, rassemblant des représentants d'institutions et quelques professionnels. Le but de cette constitution est de créer un lieu d'échange et de concertation pour préciser notre champ d'investigation, et de recueillir les situations "expérimentales" (cas limites, métiers rares, activités proches) à partir desquels nous avons pu élaborer une hypothèse d'emploi.

---

<sup>10</sup> J.L LE MOIGNE op cit

Le premier temps de la démarche est consacré à un recueil de données de cadrage qui permettent de dresser un paysage, le contexte, la zone géographique ciblée. Dans ce contexte, une préoccupation collective, ici de protection de l'environnement naturel, va avoir une fonction structurante en motivant et finalisant un processus concrétisé par un emploi-type, que nous utiliserons comme "hypothèse d'emploi".

Dans un second temps, nous réalisons une enquête auprès de quelques secteurs d'activité : exploitants, aménageurs et consommateurs du paysage. Notre but est de repérer les interprétations du processus global, d'éventuels segments (processus et finalités intermédiaires) de celui-ci pris en charge localement, et des plages d'activités, nécessaires à l'étude de l'implantation de l'hypothèse d'emploi dans le groupe de secteurs considéré.

Pour ce qui concerne la protection de l'environnement, nous avons retenu l'hypothèse de plusieurs motivations (citées par ordre alphabétique) :

- culturelles (qualité du cadre de vie)
- économiques (entretien des ressources naturelles)
- esthétiques (beauté des sites)
- naturalistes (respect des lois de la nature)
- sanitaires (produits sains et sûrs)

Dans les pratiques de développement local, cette liste est hiérarchisée au coup par coup par le contexte. Ainsi, un choix naturaliste, évoqué par un directeur régional du Conservatoire du Littoral, peut devenir très rapidement économique, avec l'afflux touristique. La préoccupation économique des pêcheurs peut devenir culturelle à travers la mise en place d'un parc marin.

Nous sommes donc dans une définition plus large de l'environnement que "l'eau, le traitement des déchets, la qualité de l'air, le bruit" <sup>11</sup>, sans exclure ces objectifs.

Nous devons à présent décrire, plus que définir, quelques termes nécessaires pour la suite, en les illustrant d'exemples. Les uns concernent la technologie de l'étude, les autres le sujet lui-même.

---

<sup>11</sup> LE SEIGNEUR V.J. *Le guide des métiers et des formations à l'environnement* Dunod 1994

## Ressource

Une ressource est une valeur à exploiter. Dans la perspective plus précise de l'analyse d'une activité, une ressource est également ce qui polarise un processus.

Par exemple le domaine du Vigueirat, 902 hectares en Camargue, est un site totalement endigué qui accueille 49 % des espèces de l'avifaune française. Avec régulièrement plus de 30 000 oiseaux d'eau hibernants et migrateurs, le site répond aux critères de la Convention de Ramsar comme zone humide d'importance internationale. L'existence de ce marais et la décision de préservation ornithologique motivent un processus de gestion du site par la mise en œuvre d'un ensemble d'outils (par exemple le pâturage bovin) et son aménagement pour un accueil touristique encadré (par exemple, la construction d'un observatoire des animaux).

Dans un projet de développement local, on distingue diverses ressources <sup>12</sup> : naturelles, climatiques, industrielles (vivantes et mortes), de savoir-faire, de patrimoine culturel, de clientèle.

Dans une logique d'acteur, la ressource constitue la référence, le système de valeurs, dont on observe les différentes dimensions, marchandes ou non-marchandes : culturelles, sociales, juridiques, économiques et techniques. <sup>13</sup>

Une ressource n'est jamais isolée, mais toujours inscrite dans un ensemble complexe <sup>14</sup>. Cette complexité est elle-même condition de la mobilité professionnelle.

Une activité peut être la ressource d'une autre activité. Par exemple, le tourisme offre une clientèle aux ports de plaisance, et, réciproquement ceux-ci, offrent au tourisme, des équipements et des animations. « Le pêcheur qui exploite la ressource halieutique est une ressource pour l'activité du marchand de frites ».

---

<sup>12</sup> CHASSAGNE M. GORGEU Y. HIRN J.C., *Guide de la valorisation économique des ressources locales*. Fédération des parcs naturels de France 1991

<sup>13</sup> C.BENOIS in DATAR *Guide du Développement Local* Syros 1984

<sup>14</sup> Voir La modélisation des systèmes complexes J L Le Moigne, à qui nous empruntons une grande partie de l'ensemble conceptuel de notre travail.

Le tableau suivant résume les données de cadrage pour huit activités (précision CME Mai 1998) :

<b>Ressource et activité</b>	<b>Finalité de l'activité</b>	<b>Appréhension de l'E.</b>	<b>Unité de temps</b>	<b>Unité d'espace</b>	<b>Emplois types (projets)</b>
Res. culturelle et naturelle protection du patrimoine	Gestion de site préservé	Naturaliste et culturelle : harmonie du cadre de vie.	Année	Site	Gestionnaire Technicien Opérateur
Ressource naturelle : pêche + algologie	Production	Naturaliste : respect des lois de la nature.	Année	Zone de pêche	Patron Opérateur
Savoir-faire : le mareyage	Valorisation et commerce	Qualitative : produits sains et sûrs.	Année	Ville	Patron Opérateur
Clientèle : la gestion des ports de plaisance	Service	Sociale : qualité des espaces de vie	Année / saison	Site	Maître de port Bosco
Savoir faire : construction et réparation navale	Production et maintenance	Physico-chimique : choix des matériaux	Année / saison	Atelier / ville	Patron Opérateur
Savoir faire : sports	Service	Esthétique : beauté du site	Année	Site	Moniteur
Clientèle : tourisme	Service	Sociale : le bien être des touristes	Année / saison	Site / sites multiples	Agent d'accueil
Technologie de l'environnement	Service	Sociale : qualité des espaces de vie	Année	Ville	Eco-conseillers

L'exploitation des ressources est créatrice d'emploi. D'une manière générale, "La Provence génère la plus forte capacité à créer des emplois, de tout l'espace national" <sup>15</sup>

L'évolution de l'emploi y est globalement positive, entraînée par le tertiaire :

	Agriculture	Industrie	BTP	Tertiaire	Total
Départements Littoraux					
1 980	46 000	201 700	109 900	770 800	<b>1 128 400</b>
1 990	32 800	168 600	87 100	935 600	<b>1 224 100</b>
Région Provence					
1 980	75 800	238 800	152 800	909 700	<b>1 377 100</b>
1 990	56 200	204 600	123 600	1 118 500	<b>1 502 900</b>

Source INSEE

On voit que 83 % des entreprises immatriculées en Région PACA (au total 255 150, le premier Janvier 1996), sont situées dans les départements littoraux. Toutefois, malgré cet optimisme de surface, le littoral est le lieu de nombreuses disparitions d'activités. <sup>16</sup>

L'approche "emploi" a l'avantage de la lisibilité et de la convention. C'est une référence à quelque chose de précis et codifié, jusqu'aux négociations salariales, mais qui ignore certaines activités, appelées à l'INSEE "nouveaux métiers".

Tous les types d'employeurs sont concernés par la protection de l'environnement : les entreprises, les collectivités territoriales, et les associations. L'ANPE, <sup>17</sup> dans une étude récente, nous offre un échantillon d'emplois classés plus particulièrement "environnement" dont nous donnons un tableau à la page suivante. Ce tableau est une liste : des activités codifiées ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois), du nombre d'offres d'emploi en 1995, du pourcentage de ces offres émises en région PACA et Ile-de-France, du pourcentage de CDI.

<sup>15</sup> LANGEVIN P., *Combattre le chômage en Provence Alpes Côte d'Azur*. Propositions du groupe régional de prospective "Emploi, Territoire, Société". Document de travail 1993.

<sup>16</sup> voir aussi P. SIMULA *L'évolution de l'emploi en Provence Alpes Côte d'Azur* Forum "Parlons Emploi" Marseille Août 1994

<sup>17</sup> Service environnement. Etude de 33 emplois représentatifs du secteur littoral.

Codification ROME	Nb OE	PACA/IDF	CDI
11 214 Agent d'entretien et d'assainissement	1 360		24%
21 243 Exploitant d'équipement de loisirs et de sport	150	PACA (45%)	21%
23 133 animateur spécialiste d'activités sportives	5400	PACA (10%)	18%
23 141 Professionnel d'activités sportives	110	PACA (9%)	27%
32 151 Chargé d'analyses de développement	510	IDF (24%)	62%
32 152 Chargé d'études et de rech en sc. de l'homme	80	IDF (21%)	55%
32 161 Cadre chargé de la sécurité publique	190		26%
41 141 Collecteur d'espèces sauvages	10		33%
41 211 Aquaculteur	950		16%
41 212 Matelot à la pêche	210		34%
41 221 Marin à la navigation maritime	60		13%
41 222 Marin à la navigation fluviale	70		34%
41132 Ouvrier de l'extraction (pétrole, eau,...)	120		43%
43 331 Pers. administ. de la circul. Internat. de march.	400	IDF (27%)	56%
43 332 Affrêteur	360		65%
44 315 Maintien en mécanique maritime	480	PACA (30%)	26%
45 414 Agent de traitements dépolluants	550		30%
47 124 Préparateur en produits de la pêche	670	IDF (30%)	37%
47 141 Assistant de fabrication de l'alimentation	2880		29%
47 432 Professionnels de la conservation des animaux	2	PACA (?)	50%
52 234 Technicien en env. des industries de process	150	PACA (22%)	42%
52235 Technicien d'analyses indus. des indus. de process	50		50%
52 311 Technicien d'instal. d'équip. indust. et profes.	1610	IDF (30%)	42%
53 314 Inspecteur de mise en conformité	190		69%
52 332 Maintien des sys. thermiques, clim. et frigo.	2300	PACA (11%)	48%
53 121 Cadre techn. d'études scient. et de recherche	150	IDF (21%)	66%
53 131 Cadre technique de l'environnement	110		63%
61 113 Chargé d'études agricoles et aquacoles	180	PACA (12%)	57%
61 114 Chargé de la protection du patrimoine naturel	80	PACA (10%)	54%
61 121 Responsable de culture ou d'élevage	320	PACA (10%)	54%
61 131 Cadre pont à la pêche	10		30%
61 224 Chargé d'études technique du sous-sol	50	IDF (48%)	44%
61233 Cadre technique d'exploitation des gisements	40	PACA (22%)	46%

Source : ANPE

Pour ce qui concerne l'emploi, il faut être extrêmement prudent. Il y a quelques années, un engouement médiatique annonçait la création de milliers d'emplois nouveaux, et l'entretien des sites, délégué souvent au secteur associatif, s'est vu doté de nombreux emplois aidés.

Quelques "nouveaux métiers de la mer"<sup>18</sup> chargés de missions d'observation scientifique ou d'études de phénomènes physiques (mesure des vents, des courants, etc.) ont été expérimentés. Mais l'analyse faite par l'ADEME de l'expérience des "Contrats verts" montre qu'il faut être extrêmement prudent. "Il serait également nécessaire de procéder à un travail de prospective sur les marchés de l'écologie en essayant de repérer les créneaux recelant les métiers les plus porteurs et les schémas organisationnels les mieux adaptés".<sup>19</sup>

Cependant, il ne faut pas désespérer : "Ces travaux de main d'œuvre correspondent à un véritable besoin pour assurer la gestion des milieux naturels et à un potentiel de travail qui s'inscrit dans la durée. Pour que ces besoins deviennent solvables et aboutissent à la création d'emplois, il faut que les gestionnaires veuillent et puissent faire faire cet entretien, soit par l'emploi direct de main d'œuvre, soit par la passation de commandes à de nouvelles entreprises".<sup>20</sup>

---

<sup>18</sup> Région Provence Alpes Côte d'Azur N° 116 1996

<sup>19</sup> ADEME L'environnement est-il un bon vecteur d'insertion ? 1994

<sup>20</sup> Rapport d'évaluation de la politique menée par le Conservatoire du Littoral en faveur des chômeurs de longue durée. Isabelle Delperie 1993.

## Activité

*"L'emploi est mort, vive l'activité" <sup>21</sup>*

Face à la complexité du sujet, on pourrait être tenté, comme le suggèrent certains "paysagistes", d'introduire l'informatique pour une démarche prospective <sup>22</sup> : "Comment gérer cette complexité autrement que par le recours à des modèles de simulation prenant en compte l'interaction synchronique de tous les facteurs plausibles ?" Mais dans cette perspective, à nouveau, l'initiative individuelle est ignorée : car comment tenir compte de celle-ci dans un modèle de simulation ? Or, on peut parler de son activité comme Montaigne parlait de ses ouvrages : "Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre ne m'a fait, livre consubstantiel à son auteur d'une occupation propre, membre de ma vie." <sup>23</sup> Nous appelons "activité professionnelle" une activité *valorisée* qui "contribue à resserrer les liens entre la réalité et l'individu".<sup>24</sup> La condition de professionnalisation de l'activité d'écriture de Montaigne est sa rémunération pour son ouvrage.

Ce point de vue peut être débattu. D'après certains auteurs, pour qu'il y ait activité professionnelle, il faut qu'il y ait une *socialisation* de l'activité. Ainsi Rifkin évoque un "capital social", collectif, idéal, un "bien commun". Le paysage que nous avons choisi induit particulièrement cette notion de "bien commun", telle qu'elle transparaît, par exemple, dans ce texte de Lucien Chabasson : "Chacun mesure les pressions que subissent les côtes méditerranéennes en termes d'équipements, d'urbanisation, de développement touristique et d'utilisation des ressources naturelles, telles que l'eau, les sols, les forêts." Dominique Méda nous propose plus de précision : "A l'idéal de Rifkin, j'en proposerai un autre : celui d'une société où tous les individus auraient également accès à la gamme diversifiée des activités humaines nécessaires à l'épanouissement et au lien social : exercice par tous d'un travail rémunéré normalement (chacun contribuant ainsi à la production); exercice par tous d'une activité politique, dans des espaces publics adéquats, où se ferait concrètement le lien social (car la véritable figure de ce lien est, non le lien économique, mais bien le lien politique, qui fonde la co-appartenance des individus à la société); exercice par tous des activités culturelles (c'est à dire réalisées à titre gratuit, pour soi); activités familiales, amicales, amoureuses." <sup>25</sup>

---

<sup>21</sup> M Godet Le grand mensonge. L'emploi est mort, vive l'activité. Fixot 1994

<sup>22</sup> Jacques Monnier Raball. Op. Cit.

<sup>23</sup> Michel de Montaigne Essais Livre II 18

<sup>24</sup> S. Freud Malaise dans la civilisation.

<sup>25</sup> D Méda Le Figaro Magazine Samedi 3 Mai 1997. Serions nous encore marxiste ?

A ce niveau d'approche, nous sommes loin des codes ROME. On ne peut s'empêcher de penser à la remarque du groupe de travail réuni autour des Métiers de la mer en 1994 au Lycée agricole de Valabre : "Il y a un sérieux problème de *travail au noir*, relativement répandu et toléré, lié à une autonomie du plaisancier".<sup>26</sup>

En effet, n'étant pas circonscrite, comme l'emploi, dans des limites conventionnelles (autre emploi, structure d'entreprise, prescription,...) l'activité est plus souple. Cette liberté permet justement toutes sortes d'initiatives et la constitution d'hypothèses nouvelles.

La référence quantitative des activités est très concrète : c'est un classement de "FAP", pour "familles d'activités professionnelles", issues d'un rapprochement entre les deux grandes nomenclatures d'emploi : les PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) utilisées pour le recensement de la population, et le ROME, Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois.<sup>27</sup> L'intérêt majeur de l'approche FAP est la possibilité de quantification par des données de cadrage publiées par la DARES (Juin 1996), émanant en particulier d'enquêtes structure emploi (ESE), et des Déclarations de Mouvements de Main d'Œuvre (DMMO).

Une présentation de la numérotation des FAP est donnée en annexe. La correspondance ROME - FAP - PCS n'est pas univoque. "Traduite" en FAP, la liste ROME citée plus haut devient (page suivante) plus condensée. Ainsi, les lignes 9 et 10, "aquaculteurs" et "matelots à la pêche" sont regroupés dans la rubrique "pêcheurs salariés".

---

<sup>26</sup> voir aussi sur ce point JP GIRAN R GRANIER Politique de l'emploi Economica 1983

<sup>27</sup> Familles professionnelles : un classement des emplois fondé sur l'analyse des contenus d'activité. D Barrat, C Bédoué, MH Gensbittel, B Guillet, B Hillau CEREQ 1993

Nb OE	PACA/IDF	CDI	FAP
1 360		24%	T 460 Agent d'entretien
150	PACA (45%)	21%	V 400 Exploitants d'équipements de loisirs et des sport
5400	PACA (10%)	18%	V 482 animateurs sportifs
110	PACA (9%)	27%	V 482 animateurs sportifs
510	IDF (24%)	62%	L 590 Cadres administratifs comptables et financiers
80	IDF (21%)	55%	N 091 Chercheurs
190		26%	P 290 Cadres A de la fonction publique et assimilés
10		33%	A 041 Eleveurs salariés
950		16%	A 340 Pêcheurs salariés
210		34%	A 340 Pêcheurs salariés
60		13%	A 341 Marins salariés
70		34%	A 341 Marins salariés
120		43%	B 141 Ouvriers qualifiés de l'extraction
400	IDF (27%)	56%	J 480 Responsables d'exploitation des transports
360		65%	J 480 Responsables d'exploitation des transports
480	PACA (30%)	26%	G 040 Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique
550		30%	E 146 Agents qualifiés de laboratoire
670	IDF (30%)	37%	R 160 Vendeurs en produits alimentaires
2880		29%	E 021 Ouvriers non-qualifiés des industries agro-alimentaires
2	PACA (?)	50%	K 040 Artisans et ouvriers qualifiés divers de type artisanal
150	PACA (22%)	42%	E 270 Techniciens des industries de process
50		50%	E 270 Techniciens des industries de process
1610	IDF (30%)	42%	G 170 Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
190		69%	H 090 Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
2300	PACA (11%)	48%	G 170 Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
150	IDF (21%)	66%	N 091 Chercheurs
110		63%	A 290 Ing. et cadres techniques de l'agricul. et de l'environ.
180	PACA (12%)	57%	A 290 Ing. et cadres techniques de l'agricul. et de l'environ.
80	PACA (10%)	54%	A 290 Ing. et cadres techniques de l'agricul. et de l'environ.
320	PACA (10%)	54%	A 280 Agents d'encadrement d'exploitation agricole
10		30%	A 390 Cadres et maîtres d'équipage de la marine
50	IDF (48%)	44%	B 671 Techniciens et chargés d'études en BTP
40	PACA (22%)	46%	B 671 Techniciens et chargés d'études en BTP

## Métier

*"Distribuer l'eau, c'est notre métier" <sup>28</sup>*

Différente des approches par l'emploi ou par l'activité, l'approche par le métier de l'exploitation d'une ressource est plus concrète : "... un métier n'est pas assimilable à un emploi, à un travail, à un statut économique et juridique - même si ceux-ci ont leur importance - parce que l'essentiel d'un métier est l'exercice d'un art..." <sup>29</sup>

Comment naît un métier ? Il y a plusieurs conditions <sup>30</sup>:

- une formation spécifique. Mais l'expérience montre que cela ne suffit pas : on connaît le dramatique taux de chômage des jeunes océanographes.
- la reconnaissance par autrui, lors d'une confrontation "entre acteurs pour définir un rôle, des tâches, des savoir-faire et connaissances, appelant les candidats à "extraire" et à développer de nouvelles aptitudes à partir de la polyvalence de leurs dispositions".
- un regroupement des personnes concernées.

Les métiers traditionnels véhiculent les traditions culturelles, se référant à des valeurs anciennes, comme le "sens de l'honneur" <sup>31</sup> caractéristique de notre sujet. Et nous citons à nouveau Geneviève Latreille : "Le processus de l'œuvre part du contact des individus avec la matière; celle-ci devenant matériaux du métier, trouvant son sens dans l'usage symbolisé qu'en font les gens... Au moyen d'outils, différents types de règles sociales (les valeurs) et de règles techniques (les manières de faire, les savoir-faire) conduisent à un façonnage spécifique des métiers... L'objet du métier se trouve défini tout au long de ce processus".

Nous reconnaissons, dans ce dernier paragraphe, quelques points-clés de l'analyse ETED : le processus, la démarche, les domaines de la plage d'activité (techniques, d'organisation, de gestion) et les savoirs en action. L'autonomie de l'acteur trouve sa place dans le choix possible des finalités du processus. "Les finalités sont les exigences qualitatives que le titulaire se donne quant à ses résultats" <sup>32</sup>.

---

<sup>28</sup> Compagnie Générale des Eaux

<sup>29</sup> Michèle Descolonges. Qu'est ce qu'un métier ? PUF

<sup>30</sup> Geneviève Latreille La naissance des métiers Lyon Presses Universitaires 1980

<sup>31</sup> La logique de l'honneur Philippe d'Iribarne Paris Seuil 1989

<sup>32</sup> Nicole Mandon Dossier Centre Info Août 1996

Ce tour d'horizon sur l'emploi, l'activité et le métier nous donne quelques indications pour guider des choix "stratégiques" dans une recherche d'hypothèse d'emploi.

En effet, on peut reprendre les déclinaisons traditionnelles, chacune permettant de dénombrer des effectifs, mais aussi d'identifier des espaces de mobilité <sup>33</sup> :

- \* **hiérarchie des emplois** (le pêcheur est matelot, second, capitaine...)
- \* **taxinomie des activités** (pêcher, naviguer, vendre, gérer...)
- \* **recensement des métiers** (la pêche c'est : la pêche industrielle ou la pêche artisanale... la pêche artisanale hauturière ou les petits métiers... les arts traïnants, arts fixes...)

Nous avons vu que l'approche la plus simple pour élaborer des hypothèses est celle des activités.

## **Mobilité**

On distingue, traditionnellement, quatre grandes rubriques pour classer différents types de mobilité : interne, externe, géographique et professionnelle.

A titre d'exemple, pour illustrer le sujet, nous avons abordé la mobilité professionnelle des anciens élèves des Ecoles Nationales de la Marine Marchande, exemple rapporté en annexe. Il montre la confrontation des choix entre mobilité géographique et mobilité professionnelle, et comment, à travers la lecture du contenu des activités d'accueil, transparait un "génie du lieu", la mer, qui laisse son empreinte, et conduit à identifier ces marins comme des "généralistes spécialisés".

La mobilité professionnelle est extrêmement difficile à cerner statistiquement, car il n'y a pas d'instrument de mesure des mouvements de main d'œuvre. On ne sait pas qui va où. Il n'y a pas de marqueurs comme pour les abeilles ou les oiseaux migrateurs.

Quel modèle adopter alors pour décrire la mobilité professionnelle ? Nous avons retrouvé celui de l'adaptation d'un système complexe, en faisant l'hypothèse, ou plutôt le constat que l'homme au travail en est un.

---

<sup>33</sup> B. HILLAU Observatoire Régional des Métiers

Ce modèle est décrit par J.L Le Moigne, lui même reprenant Jean Piaget : "l'adaptation d'un système complexe se fait par assimilation (comportement offensif) et accommodation (comportement défensif)".<sup>34</sup> On transforme ce qui advient, et on se transforme soi-même : "Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre ne m'a fait,...".

La "négociation" qui réalise l'équilibre entre assimilation et accommodation pour aboutir à cette adaptation est le processus de mobilité professionnelle.

Cet épisode méthodologique, un peu long mais indispensable, nous permet de clarifier notre démarche :

- \* "on ne recense pas les individus pour étudier leur trajectoire, on recense des activités et des facteurs de mobilité".<sup>35</sup>
- \* ce recensement sera obtenu par consultation d'acteurs, à des niveaux divers, à propos d'une finalité précise.
- \* les données recueillies permettront d'élaborer une hypothèse d'emploi, qui peut être confrontée à des emplois existants.

---

<sup>34</sup> J.L Le Moigne La modélisation des systèmes complexes Dunod Paris 1990

<sup>35</sup> M SIMULA Comité de pilotage 24 Juin 1996

## LE LITTORAL PROVENCE ALPES COTE-D'AZUR :

"687 km de côte, dont 27 sites du Conservatoire du Littoral, soit 8 500 hectares et 50 km de côte" Diren PACA

### **Le contexte**

Il serait prétentieux de vouloir dresser un paysage général du littoral de la Provence. Nous nous contenterons d'une "carte postale" préalable, strictement nécessaire à notre projet. Et, pour rendre ce rapport un peu moins austère, nous invitons le lecteur à consulter des guides naturalistes <sup>36</sup>, des ouvrages régionaux, parfois truculents <sup>37</sup>, parfois riches et documentés <sup>38</sup>, en se gardant bien de tout jugement : une information isolée prend parfois du sens dans un autre contexte que celui où elle est recueillie.

La zone littorale Est-méditerranéenne est entièrement artificialisée. Après l'endiguement du Rhône au milieu du XIX siècle, de la Camargue jusqu'à la rade de Villefranche il n'y a pratiquement plus de site *sauvage*. Cette *construction* du littoral est récente. Sur les côtes de la Nerthe, la voie ferrée n'a été ouverte au trafic qu'en 1914, et les routes ne furent réellement aménagées qu'après la première guerre mondiale : jusqu'alors, il n'existait entre Marseille et Sausset qu'un service de bateau le Dimanche. Aujourd'hui, sur le littoral, on peut voir des industries lourdes à l'Ouest de Marseille (Salins du Midi, complexe de FOS... ), des ports et aéroports (Port Autonome de Marseille, Toulon, Nice), de hauts lieux touristiques (Nice, Cannes, Saint Tropez)..."la beauté de la région, son patrimoine culturel, en font non seulement une zone touristique de première ampleur, mais aussi un environnement adapté aux entreprises de technologie avancée." <sup>39</sup>

Grâce à un important apport migratoire, la population est en augmentation permanente. Le rythme de croissance de la population dépasse en PACA celui de toutes les régions françaises, à l'exception du Languedoc Roussillon.

---

<sup>36</sup> *Guides naturalistes des Côtes de France*, Provence Côte d'Azur et Languedoc Roussillon Delachaus et Niestlé 1992

<sup>37</sup> L.DAMONTE *L'Estaque* Paul Tacussel Editeur 1993

<sup>38</sup> S.BOULOT *Essai sur la Camargue* Actes Sud 1991

<sup>39</sup> *Document Unique de Programmation* (1994 - 1996) Objectif 2. Commission Européenne.

Cet attrait pour la proximité de la mer entraîne un particularisme régional : " Le littoral de la région PACA est le plus artificialisé, avec une dominante industrielle dans les Bouches du Rhône, une vocation touristique ancienne et ré-activée aujourd'hui jusqu'à la saturation dans les Alpes Maritimes, une pression touristique fantastique concurrençant les activités agricoles et les espaces naturels dans le Var. Le contraste avec le Haut-Pays quasi vide de population, mais non sans dynamisme, n'en est que plus saisissant." <sup>40</sup>

Ce contraste est visible dans toutes les données statistiques : 83 % de la population de la Région Provence Alpes Côte d'Azur est concentrée dans trois de ses six départements :

**Population au 1 Janvier 1996 en milliers**

Bouches du Rhône	1801
Var	872
Alpes maritimes	1003
<b>Total Départements Littoraux</b>	<b>3676</b>
<b>Total PACA</b>	<b>4418</b>

données INSEE

Dans ces trois départements "littoraux", on compte 64 communes littorales, au sens de la loi, "riveraines des mers et océans, des étangs salés, ..." (tour de l'Etang de Berre compris). Des Saintes Maries de la Mer à Menton, ces 64 communes étaient habitées en 1990 par 2,3 millions de personnes, soit 66,54 % des habitants des trois départements. Cette population est sujette à une forte variation saisonnière : elle doit être augmentée "de 40 % en moyenne, en période estivale".<sup>41</sup> Pour ce qui concerne l'occupation des sols et l'usage du littoral, des conflits peuvent apparaître entre divers acteurs : "Après plus de six années d'application, la loi "Littoral" continue de susciter un flot jurisprudentiel important, relatif le plus souvent à des opérations d'envergure sur le littoral méditerranéen".<sup>42</sup>

<sup>40</sup> Plan Bleu 1983 p.44

<sup>41</sup> *Colloque international sur l'écologie et la protection du littoral méditerranéen*. Commission Ramoge Monte Carlo 23 - 24 Octobre 1992

<sup>42</sup> B.TEINTURIER Suite d'articles Revue Equinoxe N° 40 N° 45 N° 47 et 48. Le littoral méditerranéen n'est pas seul en cause, voir aussi les événements récents à l'Ile d'Yeu

## Les entreprises

Sur le littoral de la Région PACA domine l'emploi individuel ou de petite structure, avec quelques exceptions. La Ciotat, par exemple, garde le souvenir de ses chantiers de construction navale, après la disparition du commerce dans les Echelles du Levant, et Toulon, est un port militaire depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Il n'y a pas (ou peu) de culture de la grande entreprise. "Le poids des "artisans, commerçants et chefs d'entreprise" se maintient nettement au dessus des normes nationales (10,6 % contre 7,8 %), malgré une croissance relativement lente de leurs effectifs. Ce résultat est à rapprocher du taux de création d'entreprises, dont l'importance en PACA, facilitée notamment par le développement des activités touristiques et de services, est révélatrice d'une forme particulière de comportement social face à l'activité professionnelle et aux pressions d'un taux de chômage plus élevé qu'ailleurs." <sup>43</sup>

Une enquête, menée par le Centre de la Mer et des Eaux auprès d'un échantillon d'entreprises "littorales", montre l'hétérogénéité des secteurs d'activité, pour ce qui concerne l'importance relative du secteur privé :

		Privé	Assoc	Public	SEM	nc	Total
Protect. du patrim.	I	2	2		1		5
Pêche	II	27	2		2		31
Valoris. prod. mer	III	7	1				8
Ports de plaisance	IV	1					1
Construction navale	V	14					14
Tourisme	VI	4	2		2	1	9
Loisirs liés à la mer	VII	6	1				7
Techno environnem.	VIII	8		3		3	14
nc						1	1
	<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>90</b>

Source CEM

Il nous faut aussi retenir la gestion des rejets de déchets, plus ou moins "charté" avec les pouvoirs publics, et le soutien des actions en faveur de la protection de l'environnement sous la forme de mécénats : fondation Procter & Gamble France pour le Conservatoire du Littoral, EDF, Compagnie Générale des Eaux, etc.

<sup>43</sup> SIMULA P., *L'évolution de l'emploi en Provence Alpes Côte d'Azur* Forum "Parlons Emploi" Marseille Août 1994

## L'administration et les Collectivités Territoriales

Depuis Colbert, la protection juridique du milieu marin, dans sa mise en œuvre au plan national, pose comme principe la prééminence de l'Etat côtier. Sur la zone littorale coexistent différents acteurs, ayant différents statuts : administratifs, communaux, consulaires, privés, etc..., et différents domaines de compétences. Depuis la loi de décentralisation, pour définir les domaines de compétences des autorités territoriales et maritimes, il faut distinguer quatre zones de la terre à la haute mer :

<b>Terre</b>	<b>Estran</b>	<b>Eaux, moins de 300 m du rivage<sup>°</sup></b>	<b>Eaux, plus de 300 m du rivage<sup>°</sup></b>
		Préfet Maritime	Préfet Maritime
Maire	Maire	Maire	
	Police spéciale de la baignade et des engins nautiques non immatriculés	Police spéciale de la baignade et des engins nautiques non immatriculés	
Police Municipale	Police Municipale		
	Commissaire de la République	Commissaire de la République	

<sup>°</sup> En Méditerranée cette limite ne varie pas.

source Affaires Maritimes

Notre étude est centrée sur les trois premières colonnes, sauf dans les cas particuliers de la pêche, de la navigation de plaisance et de la pêche sportive.

D'autres administrations sont présentes (douanes, Ministère de l'Equipement, Ministère de la Jeunesse et des Sports), des Communautés de Communes, des associations comme le Syndicat des Communes du Littoral Varois, fondée en 1920, des Chambres de Commerce, des Prud'hommes de pêche, etc.

Paradoxalement, cette multiplicité de surface cache de profondes lacunes structurelles, des oublis de l'histoire : le littoral n'est que rarement conçu comme une unité géographique, mais bien plutôt comme un lieu dissocié amalgamant, d'une part, le domaine terrestre, et d'autre part, le domaine maritime.

"La gestion intégrée du littoral se heurte à la coupure brutale de l'autorité administrative entre la terre et la mer".<sup>44</sup> Elle "ne correspond malheureusement pas à la tradition.[...] Elle va à l'encontre des corporatismes égoïstes, des intérêts privés et de la sectorialité des administrations."

La compétence du Conservatoire du Littoral est l'illustration même de cette conception schizoïde du littoral : "Juridiquement, nous sommes compétents jusqu'au bord de l'eau, au bord de ce qu'on appelle le domaine public maritime, donc vous avez, quand vous venez de la mer, le domaine public maritime mouillé, et le domaine public maritime terrestre qui est limité aux plus hautes eaux, et puis derrière, il y a le Conservatoire du Littoral. Donc, nous n'avons aucune compétence sur le domaine public maritime, et à fortiori sur l'eau."<sup>45</sup>

La protection de l'environnement se trouve alors "saucissonnée" par les contraintes administratives : "Nous on est là : on voit bien, en tant que riverains, toutes les exactions qui se passent sur le milieu maritime, toutes les agressions et autres, et on est dans l'incapacité d'intervenir, ne serait-ce que par le fait que l'on n'a pas les habilitations en terme d'assermentation pour contrôler, pour assurer une police de la bande maritime."<sup>46</sup>

De fait, les choses sont extrêmement compliquées. La pollution vient en grande partie "en cascade". En bas de la chute, le pêcheur peut dire : "La pollution nous vient de terre. Les élus ont sous leur responsabilité, depuis la décentralisation, la bande des 300 mètres et tout ce qui n'est pas immatriculé. Ils peuvent surveiller les baigneurs, les pédalos. Ils pourraient surveiller l'état de la pollution, comme ils surveillent l'état des eaux pour un pavillon bleu." Mais il faut entendre la voix des autres personnes concernées, en amont, parce que le littoral terrestre reçoit lui-même les pollutions des bassins versants, etc. Au sujet du littoral, la concertation est induite par la géographie, à tous les niveaux : aucune barrière douanière ne peut arrêter un courant marin.

---

<sup>44</sup> M. DEBATISSE *Le Plan Bleu Avenirs du bassin méditerranéen ECONOMICA* 1991

<sup>45</sup> Entretien au Conservatoire du Littoral

<sup>46</sup> Entretien Porquerolles

Les interventions de l'Etat en matière de protection du littoral ont été nombreuses. Nous ne retiendrons que quatre dates récentes :

- 1971 : année de la signature de la Convention Internationale de RAMSAR (Iran) qui a pour objectif de protéger des sites menacés, dont la Camargue. La France s'est associée en 1986 à 77 pays signataires.

- le 10 Juillet 1975 : date de création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Cet établissement public a pour mission de mener, au nom de l'Etat, en concertation avec les collectivités locales concernées, une politique foncière de sauvegarde des espaces naturels, des cantons littoraux et des communes riveraines des grands lacs.

- le 7 Janvier 1983 : date d'institution des SMVM, schémas de mise en valeur de la mer, qui "fixent, sur une partie de territoire qui constitue une entité géographique et maritime, les orientations fondamentales de la protection, de l'exploitation et de l'aménagement du littoral".<sup>47</sup>

- le 3 Janvier 1986 : date de promulgation de la Loi "Littoral" N° 86-2. Elle propose, dès son premier article, trois objectifs complémentaires : "Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur". Suit une liste des secteurs d'activités particulièrement concernées :

- \* la préservation des sites
- \* la pêche et l'aquaculture
- \* la valorisation des ressources marines (mareyage)
- \* les activités portuaires
- \* la construction et la réparation navale
- \* le tourisme
- \* les transports
- \* les activités agricoles ou sylvicoles, de l'industrie, de l'artisanat.

---

<sup>47</sup> Guide de la protection des espaces naturels et urbains. La documentation française. 1991

## Les communes

Le cahier des zones d'emploi en PACA réalisé par l'INSEE en 1994, montre la répétition d'un même ordre hiérarchique d'importance des établissements "employeurs", qui est : Mairie, Etablissements publics, Entreprises. Par exemple, pour la zone d'emploi "Cannes - Antibes" :

<i>Etablissements :</i>	<i>Nombre de salariés :</i>
La Mairie de Cannes	2192
La Mairie d'Antibes	1784
L'aérospatiale à Cannes	1134
Le CHG Clavary de Grasse	951
Le Centre Hospitalier de Cannes	934
Legrand à Antibes	741 (fabrication de matériel électrique)
etc.	

Cet ordre n'est modifié que dans de rares cas par exemple, sur la zone de Fos, la Mairie d'Istres arrive après Sollac et Naphtachimie. Hormis ceux-ci, les mairies sont les plus gros employeurs de la zone d'emploi.

Deux études sur l'emploi dans l'environnement font apparaître que :

- "82 % des mairies considèrent l'environnement comme porteur d'emploi" <sup>48</sup>
- "Le couple environnement-aménagement de l'espace et développement économique est considéré comme le dossier intercommunal le plus important" <sup>49</sup>

A l'intérieur des communes, les structures sont très variables, encore un peu floues, même si nous écoutons un cas particulièrement évolué (Hyères) : "Le service environnement a été créé, il y a deux ans, avec trois grandes branches : le département *déchets*, le département *eau et assainissement*, le département *gestion des plages et propreté de la ville*. Sachant que c'était déjà existant, et que d'autres aussi s'occupent de l'environnement : un service aménagement, un service espaces verts, un service hygiène et propreté. On m'a recrutée pour avoir une vision un peu transversale, pour travailler au maximum de façon inter-services, pour faire des approches plus globales."

---

<sup>48</sup> LONFAT D. et TRABY C. Etude sur les métiers liés à l'environnement marin et littoral DESS Université de Nice - Sophia Antipolis

<sup>49</sup> *Environnement, emploi et formation, Nouvelles qualifications, RMI et création d'entreprises dans la région Provence-Alpes Côte d'Azur*. 3CI-DR, FOCEA, ADRIM, FAMAS Rapport intermédiaire.

"Les enjeux sont techniques et sectoriels. Ce qui est intéressant, c'est d'avoir une approche plus globale en fonction des perspectives du POS, du Plan d'Aménagement, du respect des milieux naturels. Quelque chose de plus global à donner. Dans le service environnement, nous n'avons pas compétence dans la gestion du bruit, ni dans celle des pistes cyclables... mais dans celle de l'environnement, c'est tout. Le problème, c'est que ce service a été créé après toute la structuration des services municipaux. C'est une prise de conscience progressive, je crois. Et de ce fait là, nous avons tendance à "embêter" un petit peu tout le monde, et cela peut être mal perçu par des personnes qui disent : "Nous le faisons sans eux, et nous n'avons pas besoin d'eux pour le faire".. Nous pouvons amener quelque chose d'un peu plus écologique...."

Il existe des instruments qui permettent l'intercommunalité, en particulier les SMVM (Schémas de Mise en Valeur de la Mer), dont la création, en 1983, vise à zoner les activités terrestres et maritimes, promouvoir la concertation entre les collectivités locales, l'Etat et les professionnels, et permettre une action collective, ou encore la constitution possible de Communautés de communes, institutionnalisant l'association de communes, "en particulier dans un but de protection et de mise en valeur de l'environnement".

Nous arrêterons là ce bref aperçu non-exhaustif. Ce sujet peut être approfondi auprès de la DIREN, du Conseil Régional, des Conseils Généraux,...

## Les associations

Une des plus anciennes (si ce n'est la plus ancienne) association de France, est la SPPEF créée en 1901. La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France édite encore actuellement une revue, "Sites et Monuments". Ce qui montre que la préoccupation n'est pas neuve, que les associations ne sont pas toutes éphémères, et que leur rôle n'est pas à négliger.

"Ni les administrations maritimes, ni les forces économiques maritimes, pêcheurs, activités portuaires commerciales, aquaculture, ni même les métiers de la mer en général ne participent sérieusement aux décisions d'aménagement du littoral. Les nouvelles stratégies préfectorales jouent d'abord avec les communes, devenues interlocuteurs privilégiés. Mais l'irruption des associations dans les années 1990 constitue le fait politique le plus novateur. On parle de nouvelle citoyenneté et de nouvelles formes de démocratie, où s'affrontent la démocratie représentative et la démocratie de l'opinion publique".<sup>50</sup>

Les associations se sont positionnées sur trois types de fonction<sup>51</sup> : la concertation entre partenaires publics et / ou privés, la diffusion auprès de publics d'adultes ou d'enfants et d'action d'entretien, de nettoyage, la sensibilisation du public.

Prenant en compte leur caractère désintéressé ("sans but lucratif", "non-profit organisation"), on leur confie souvent un rôle de garant d'une forme de citoyenneté : "Il faut que la concertation soit effective. La protection de l'environnement est un choix citoyen. Ce n'est pas un choix politique."<sup>52</sup>

Pour ce qui concerne les activités, elles concentrent les expérimentations :

- pluri-activité - un bénévole, dans une association, déploie parfois autant d'énergie, montre un investissement comparable à ce qu'il assure comme activité dans sa profession "réelle"
- amalgame - "...ornithologue, éducateur, un peu comptable, parce qu'un trésorier d'association, c'est presque un comptable..."

---

<sup>50</sup> FERAL F. KAMONTOFF C. ROUQUAN O. *L'Etat régulateur : droit domainial et stratégies politiques*. Institut Océanographique / Ifremer 1996

<sup>51</sup> Insertion et environnement Guide pratique CIQV 1993

<sup>52</sup> Mairie de Hyères

Leur financement provient de sources diverses : " Nous avons des conventions avec des partenaires privés ou publics et nous faisons la sensibilisation du public sur le littoral méditerranéen français, et quelquefois un peu au delà. On ne fait pas que le littoral mais on va un peu plus dans les terres. En fonction de nos partenaires, nous avons des actions à animer qui peuvent être, la création d'un jeu, la création de brochures, la diffusion d'un dépliant sur les règles de savoir - être à respecter en mer, dans les ports [...] Les partenaires sont de grandes entreprises : la Lyonnaise des eaux, qui est membre fondateur, et ses filiales... Et selon les années, nous avons des partenaires qui sont plus ou moins stables : Panzani par exemple, Esso, les Comités des parcs en tous genres peuvent nous apporter leur concours. [...] Ils ont le choix entre payer des impôts, ou pour une partie de ces impôts, le verser à une association, pour une petite partie.[...] Après, il y a le financement public de l'association, pour agir en tant qu'association, c'est à dire, faire de l'animation auprès des enfants, aller sur les plages, diffuser [...]" <sup>53</sup>

Le problème des associations est souvent la pérennité des ressources affectées au poste "personnel", par opposition au poste "matériel". Et bien souvent, une activité est supprimée involontairement par le trait de plume d'une institution sur le montant d'une subvention.

En résumé, ce sont aujourd'hui les communes et les associations qui dominent le secteur de la protection de l'environnement, qui n'intéresse pas particulièrement les entreprises : excepté quelques brillants exemples de sponsoring (Institut Paul Ricard, Europe Conservation), les entreprises commencent seulement, sous la pression des médias ou à travers des opérations de prestige, à se pencher réellement sur le problème. Mais il n'y a pas actuellement de modèle économique suffisant, ni d'enjeux clarifiés, capables de soutenir une dynamique de création d'activité.

---

<sup>53</sup> Méditerranée 2000 Entretien

## CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DES ACTIVITES :

*"Le citoyen de demain, ou l'éco-citoyen, a compris que son cadre de vie n'était pas le produit de phénomènes naturels, mais le produit de son propre travail".<sup>54</sup>*

Outre le contexte économique du littoral, la protection de l'environnement est assurée par des activités dont les particularités transparaissent lors des entretiens : tradition, passion, polyvalence, scientification et anti-industrialisation.

### **Tradition**

Nous avons posé l'hypothèse de l'expertise collective liée au site de vie. Portant sur la météorologie, la faune, la flore, cette expertise doit également prendre en compte les habitudes socio-économiques, ou, plus généralement, ce que nous avons appelé dans notre introduction, reprenant les termes de C. Benois, le "génie du lieu". "L'analyse de l'évolution passée de la Camargue et de sa situation actuelle, relativement favorable, montre que les habitants de cette région ont su, depuis longtemps, pratiquer une gestion permettant à la fois le développement économique du delta et la conservation partielle de la richesse biologique des écosystèmes."<sup>55</sup>

Dans un contexte artificialisé comme celui du littoral méditerranéen, "il s'agit de conserver les activités traditionnelles qui se font sur les sites, dans la mesure où cela ne porte pas atteinte à la conservation des milieux naturels. Ici, par exemple, nous avons besoin des pâturages pour les taureaux pour diversifier la végétation et pour ouvrir le milieu. Pour cela, nous avons des conventions avec les manadiers<sup>56</sup> qui étaient sur place quand le Conservatoire a acheté. La seule différence, c'est que, depuis l'acquisition du terrain par le Conservatoire, nous essayons d'organiser, de réglementer à travers des conventions signées avec les manadiers la pression de pâturage. Nous limitons la pression de pâturage [...] Les objectifs de conservation de la nature ne sont pas antagonistes des objectifs du manadier mais cela demande certains réajustements. Un manadier peut très bien se retrouver gestionnaire d'un domaine du Conservatoire, ou un agriculteur qui travaille sur un terrain du Conservatoire. L'objectif qui est défini par le club de gestion peut très bien décider qu'il continue à faire de l'agriculture dans certains secteurs."

---

<sup>54</sup> R.FIDENTI Commission "Environnement - Qualité de la vie - Energie" 10 Octobre 1996

<sup>55</sup> S.BOULOT *Essai sur la Camargue* Actes Sud 1991

<sup>56</sup> Eleveur de taureaux en Camargue

Cette notion de patrimoine, qui n'a rien de naturel, évoque en contrepartie la présence d'un patrimoine de compétences : "Nous avons du personnel, des ouvriers des salins, qui pourraient revenir et qui ont la *culture écologique* des salins. Ils sont capables de vous dire : *Le marais, à tel niveau, il faut l'évacuer, il faut retirer une partie du sel, il faut faciliter la circulation, mettre les ponts à tel niveau, telle fluidité, etc.* : cela ne s'improvise pas. Nous n'allons pas créer une nouvelle structure scientifique sans qu'il y ait ce fondement de l'expérience. L'expérience, nous la trouvons un peu partout dans ces zones là. Vous avez ceux qui ont vécu pendant quarante ans dans le secteur, qui en connaissent tous les tenants et les aboutissants, qui sont à même de donner une orientation, voire même de participer sous une forme quelconque à la formation des gens, en redonnant cette culture locale qui est importante....".

### Passion

Au delà du respect de la tradition, le secteur *se voulant professionnel* de la protection du patrimoine environnemental est un secteur passionnant, de passionnés. Cette passion est sensible lors des contacts de terrain avec des acteurs locaux. La plupart du temps cette passion est induite par le site, par le cadre plus que par le travail lui-même. Preuve en est ce court extrait de dialogue :

"Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

- Le site. Je ne sais pas si je le ferais ailleurs. J'aime mon travail mais c'est surtout pour Port-Cros, parce que je suis amoureux de Port-Cros. Je ne sais pas si j'aurais la foi pour le faire ailleurs".<sup>57</sup>

"Quand le poisson vous tient....".<sup>58</sup>

La passion désintéressée est peut-être un héritage des activités traditionnelles. Ainsi : "le pêcheur est un grand conservateur : [...] le raisonnement du pêcheur est de dire *Puisque mon grand-père et mon père pêchaient de cette manière, pourquoi pas moi ?* Et, dès lors que cela marche, on ne cherche à aller ailleurs : ça ne sert absolument à rien, puisque le métier de pêche, à l'origine, n'est pas un métier où l'on cherche à faire fortune comme dans d'autres activités maritimes ou terrestres. Dans les transports, par exemple, un entrepreneur qui investit des millions de centimes, ou de francs, essaie d'être rentable. Le pêcheur, ce n'est pas du tout cela : pourvu qu'il vive et qu'il continue de pratiquer son métier avec toute la liberté que cela suppose....".

---

<sup>57</sup> Port Cros Entretien 1995

<sup>58</sup> ONISEP Pêches et cultures marines Cahier N°9

Cette passion peut aller jusqu'à une forme de conservatisme (qui se nourrit de tradition...) : "Tous les problèmes que rencontre la pêche aujourd'hui sont dus au développement de la pêche industrielle. Il n'aurait jamais fallu, vu ce que je viens de vous exposer, autoriser à la pêche des producteurs qui ne produisent qu'à des fins de gros bénéfices.[...] Cela a été la ruine de la pêche, la ruine totale de la ressource. Donc, on peut dire que le pêcheur avec un grand "P", n'est ni un investisseur, ni un homme de progrès, puisqu'il est vivant. Il fait fructifier, cherche à améliorer les conditions de confort mais sans plus. S'il n'était pas forcé de chercher la rentabilité, il ne la chercherait pas. Parce qu'à la pêche, semi ou industrielle comme on la fait maintenant, c'est la rentabilité : on fait tourner les bateaux 24 heures sur 24, on en arrive à ce qui est aujourd'hui, c'est fichu, on est fini. La pêche, sans faire de pessimisme, c'est terminé." <sup>59</sup>

### **Polyvalence**

Une autre caractéristique des activités de protection de l'environnement, c'est la polyvalence. "Entretenir et gardienner, bien sûr, mais aussi et surtout accueillir le public [...] Trois approches différentes pour un même métier qui a l'âge du Conservatoire du Littoral et qui est né, tout naturellement, des besoins engendrés ces vingt dernières années par cette tâche immense que constitue la protection des sites marins et lacustres. Agent technique des collectivités locales, le plus souvent employé par une mairie ou un syndicat mixte d'équipement touristique, le garde de l'espace littoral exerce des fonctions multiples [...] Une telle diversification des tâches suppose des qualités individuelles très variées." <sup>60</sup>

On lit aussi la polyvalence dans la description du *bosco de port* <sup>61</sup>. Lui aussi travaille sur le littoral, sans se préoccuper essentiellement de protection de la nature, dans un paysage totalement artificialisé : " Il a une fonction d'accueil, surtout d'accueil. Mais il doit être capable de surveiller, de donner un coup de main... il faut aussi qu'il s'exprime en plusieurs langues. Il faut qu'il soit polyvalent."

---

<sup>59</sup> Président du Comité Régional des Pêches

<sup>60</sup> Encart dans le magazine "Bonne Soirée" en 1995

<sup>61</sup> "Maître de manœuvre" : factotum issu de la marine à voile

### Scientifisation et anti-industrialisation

Pour clore la liste des grandes caractéristiques des activités de protection de l'environnement, il faut citer le paradoxe de la présence simultanée d'une importante dimension scientifique, et de travaux effectués à la main, "parce qu'aucune machine ne peut atteindre le niveau de finesse requis... "

Ces travaux de main d'œuvre correspondent à un véritable besoin pour assurer la gestion des milieux naturels et à un potentiel de travail qui s'inscrit dans la durée".<sup>62</sup>

Certains prônent une approche scientifique très pragmatique : "Ce qu'il faut faire d'abord, c'est évaluer la ressource globale de la Méditerranée, faire un point zéro. Pour cela, il faut envoyer des personnes sur les bateaux, faire des contrôles de ce que pêche le marin. Comme ils pêchent tous à peu près la même chose, cela donnerait une idée pour évaluer la ressource de la faune, et permettrait alors d'établir des statistiques relativement fiables. Pour le moment, on ne sait rien du tout. Et justement, nous avons pris l'exemple des sardines et des anchois, qui ne peuvent entrer dans les statistiques, parce que nous n'avons aucune idée de la durée de vie des sardines et des anchois, pourquoi ils viennent, quel est leur cycle de vie, etc... Donc, nous ne pouvons pas évoluer. Aujourd'hui, personne ne peut dire de façon raisonnable : "il y a tant de tonnage qu'on peut escompter de la Méditerranée"."<sup>63</sup>

D'autres préfèrent des démarches plus universitaires, tout en conservant l'idée d'un travail à long terme : "Il semble évident que dans toute étude menée sur le littoral, la connaissance de l'hydrodynamisme constitue le point essentiel. Pour pouvoir modéliser les mouvements de la masse d'eau, à petite comme à grande échelle, les points cruciaux sont le calage et les conditions aux limites des modèles de simulation. Sans "longues" séries de mesures, il n'est pas envisageable de mettre au point des modèles performants en Méditerranée."<sup>64</sup>

---

<sup>62</sup> Rapport d'évaluation de la politique menée par le Conservatoire du Littoral en faveur des chômeurs de longue durée Septembre 1993

<sup>63</sup> Comité Régional des pêches

<sup>64</sup> Groupe Scientifique Littoral Méditerranéen

Toute la "technologie environnementale", est porteuse d'emplois nouveaux et en plein développement. L'IFREMER, le CNRS, l'INSERM,... ainsi que des Instituts d'Océanographie, voire quelques laboratoires privés ont été créés pour assurer la recherche. Mais, si leur rôle est de connaître et de faire connaître tout ce qui concerne la vie sur le littoral, sur la côte méditerranéenne comme partout, la protection de l'environnement est en grande partie assurée par des activités dont l'échelle reste la main de l'homme.

Par exemple, pour sauver un marais salant de l'abandon, "... on demande à quelqu'un d'assurer un entretien, même léger. Cela peut devenir un endroit formidable, une espèce d'écomusée, et cela ne demande pas un travail extraordinaire : il faut savoir ce qu'il faut faire, ou ne pas faire. Par exemple, il ne faut pas aligner les bords en bords francs, sinon les algues qui se déposent sur le bord pourrissent au milieu, et deviennent toxiques; il faut laisser un courant léger, noyer périodiquement les bassins... Mais ce n'est pas un gros entretien".<sup>65</sup>

---

<sup>65</sup> Entretien IFREMER

## **HYPOTHESE D'EMPLOI :**

*En 1991, 81 % des personnes interrogées lors d'un sondage SOFRES-Le Point ont répondu, à la question "Quel littoral souhaitez-vous ?", "une nature préservée"<sup>66</sup>*

### **L'émergence de la gestion**

En énonçant ses objectifs - aménager, protéger, valoriser -, la loi Littoral indique la finalité d'un processus global général, lui même descriptible à travers des actions, des objets, et un contexte dans lequel il se réalise.

Cette "toile de fond", abstraite, se présente, dans un premier temps, sous la forme :

- D'un paysage, le littoral. C'est un référentiel espace-forme.
- D'une finalité d'un processus, la protection de l'environnement, (sous des dénominations diverses), les aménagements et la valorisation du patrimoine naturel.
- D'attributions génériques indiquées par la loi, aménager, protéger, valoriser.... qui ont donné lieu à des essais de créations d'emplois nouveaux, en particulier dans un secteur aidé (CES, Emplois verts,...).

Le processus lui-même est constitué d'une suite d'actions générales :

- observer, analyser, proposer des réalisations
- réaliser, concrétiser
- entretenir, contrôler les résultats, rétroagir aux niveaux précédents

Pour aller plus loin et construire une hypothèse d'emploi, nous avons consulté des acteurs institutionnels (Conservatoire du Littoral, Agence de l'Eau, Conseil Régional,...) particulièrement concernés par la Loi Littoral (cités par celle-ci), et des personnes qui occupent un emploi "rare", ou développent une activité non-professionnelle, entrant dans le cadre de la finalité de l'hypothèse d'emploi.

---

<sup>66</sup> Le guide du Littoral. Gilles Rossignol. La Manufacture. 1993.

### Cadrage de la ressource

La ressource est fonction du respect de critères de qualité de vie. Ce sont les usagers du paysage qui vont enclencher plus ou moins directement le processus de préservation d'un espace naturel, grâce à un cadre législatif (Loi Littoral, directives européennes) et quelques instruments, en particulier :

- le Conservatoire du Littoral, créé en 1975, chargé de mener une politique foncière
- les Agences de l'Eau, qui ont une triple fonction : technique, financière et de gestion
- le Ministère de l'environnement
- les DASS
- ....

Les usagers sont regroupés le plus souvent en associations de protection de la nature, plus rarement sous d'autres formes : fondations (Tour du Valat) ou institutions satellites de grandes entreprises (Institut Paul Ricard).

Pour plus de détails :

\* sur la partie technique de la protection du littoral, le lecteur pourra se référer, entre autres ouvrages, au numéro spécial "Environnement Littoral" de la revue Equinoxe, publié en 1990.

\* sur le milieu marin et la pression humaine qui s'y exerce, voir le très bel ouvrage "Fragile Méditerranée" édité par EDISUD et l'Institut Océanographique Paul Ricard.

Dans les espaces naturels, les entreprises privées n'interviennent que pour de rares aménagements particuliers, en partenariat avec des établissements publics (Arboretum de la Fossette PAM-INRA,...) ou pour "sponsoriser" des spécialistes (Procter & Gamble, Conservatoire du Littoral). Mais la "clientèle finale" est, dans la plupart des cas, un établissement public ou une collectivité locale.

La protection des sites et des espaces naturels s'est développée à l'encontre de plusieurs courants opposés :

- l'urbanisation qui a provoqué, par vagues successives, un aménagement parfois anarchique de la bande côtière
- l'industrialisation, gigantesque ou *familière* comme l'installation de l'usine EDF sur l'étang de Berre
- l'exploitation destructrice, comme le gangui, lesté et traîné par un bateau à moteur.

Cette réaction à l'aménagement débridé donne à la protection de l'environnement un côté offensif. Le domaine du Rayol est un exemple éloquent : "On a acheté une petite propriété entre Cavalaire et le Lavandou, il y a quelques années, sur la corniche des Maures, *le Domaine du Rayol*, c'était au début du siècle une villégiature, plusieurs maisons style Art Déco, une maison du début du siècle avec pour objectif de recréer un jardin [...] A l'origine, le maire voulait faire un lotissement. Il me disait : *Je veux bien que vous fassiez votre jardin, mais mon lotissement va rapporter deux millions de taxes par an. Alors, engagez vous à verser deux millions de francs par an à la commune, et je serai d'accord pour que vous achetiez.* Nous avons tenu bon, et aujourd'hui, ce jardin est le symbole de la commune. C'est vrai qu'il y a des emplois qui ont été créés. Il y a une activité mise en œuvre". Cette activité est concrétisée par une structure de 10 employés, qui accueille 30 000 visiteurs par an : une véritable petite entreprise qui gère un espace *naturel*.

En effet, la gestion du patrimoine naturel présente des difficultés d'évaluation économique, et on peut, sur ce point, recueillir de nombreux témoignages : "Pour le Port Autonome de Marseille, la sauvegarde de la Flèche de la Gracieuse a, bien évidemment, un objectif de protection des installations portuaires, commerciales et industrielles afin de garantir la sécurité des navires et des marchandises. Mais cette réhabilitation va permettre également, tout en protégeant les installations conchyliques de Carteau, de sauvegarder un espace naturel remarquable par sa végétation et les variétés d'oiseaux rares qui le fréquentent".<sup>67</sup> Comment évaluer le profit engendré par la sauvegarde de l'espace des oiseaux rares ? La réponse à cette question est souvent donnée en terme de valorisation touristique. Mais : "Soumises à de lourdes charges de gestion des sites, les institutions de protection du littoral sont peu enclines à envisager le tourisme de nature comme un secteur à travers lequel elles puissent récupérer sous forme de recettes tout ou partie des fonds qu'elles injectent, année après année, pour la protection [...] Dans la majorité des cas, les tâches d'accueil du public, d'animation et de sensibilisation ne sont pas couvertes par les recettes des visiteurs [...] S'il y a donc un incontestable effort d'accueil du public, celui-ci induit de faibles ressources directes et indirectes".<sup>68</sup>

---

<sup>67</sup> LONGET J.P. Réhabilitation de la Flèche de la Gracieuse Communication présentée aux journées du CEIFICI 1993

<sup>68</sup> NACIMA YELLES Cahiers Espaces N° 49

Une forme particulière de valorisation apparaît : "... quelques entreprises installées à proximité directe du site protégé sont susceptibles de fonctionner en symbiose avec la clientèle des sites naturels." Elles créent, à la longue, des "zones d'accueil, qui servent de sas vers le milieu protégé [...] Elles permettent de faire connaître plus aisément le site tout en servant de "niche de fixation", dans la mesure où l'impact physique de la fréquentation est concentrée à l'extérieur du milieu naturel". <sup>69</sup>

L'évaluation quantitative de la réduction de surcoûts, en regard des enjeux de la protection de l'environnement (naturalistes, culturels, sanitaires, économiques et esthétiques) n'est effectuée actuellement qu'au coup par coup, le plus souvent dans des situations de catastrophe (boues rouges, digues de Camargue...).

Pour compléter la description de la ressource, il faut mentionner deux particularités inhérentes :

- l'une, à la notion d'espace "naturel" : l'internationalisation des enjeux, due au projet de protection. Protéger les oiseaux migrateurs se fait en dehors de toute considération administrative, et ce n'est pas une barrière douanière qui arrêtera le courant Ligure.
- l'autre à la dimension sous-marine : la protection de l'environnement n'est pas toujours visible, en particulier pour tout ce qui est sous-marin. Le public peut-il respecter ce qu'il ne voit pas, ce qui n'est pas directement accessible ?

---

<sup>69</sup> idem

## Processus global et principales attributions

Qu'il soit préventif ou curatif, le processus global de sauvegarde d'un espace naturel a pour finalité la protection contre des atteintes souvent dues au voisinage industriel ou urbain (érosion artificialisée, agression chimique...) et à la pression touristique (bétonnage, piétinement, rejets de déchets...).

Pour réaliser cette finalité, il est fait référence à des activités polyvalentes, par exemple "la surveillance, l'information du public, l'entretien et l'aménagement de l'espace ou encore l'étude et le suivi scientifique du patrimoine naturel".<sup>70</sup>

Cette chaîne d'attributions réapparaît, à quelques variantes près, dans tous les entretiens sous la forme de trois grands types de *profils* :

- le gestionnaire d'un site, qui va prendre des responsabilités sur la gestion du site, s'occuper de tout ce qui est relations publiques et de la gestion outillée
- le technicien, qui va avoir un travail beaucoup plus appliqué et très varié, une activité polyvalente
- le personnel d'entretien qui effectue des tâches de nettoyage, de peinture, etc."

## Démarches caractéristiques

"Ces activités créent des fonctions qui oscillent entre la compétence technique professionnelle classique avec un complément de qualification environnementale (réduction des nuisances et des déchets, application des normes environnementales s'appliquant à l'activité...) et la compétence généraliste."<sup>71</sup>

Nous pouvons chercher une définition plus précise de ces démarches par l'analyse d'emplois caractéristiques de la "toile de fond". Nous avons ainsi rencontré un ingénieur chargé de la protection du site de Porquerolles, et deux acteurs. L'un (sans dénomination de fonction) est chargé du nettoyage des plages sur l'île de Port Cros, l'autre a de multiples attributions sur le marais du Vigueirat.

---

<sup>70</sup> Document de l'Atelier technique des espaces naturels. 1994

<sup>71</sup> Rapport d'évaluation de la politique menée par le Conservatoire du Littoral en faveur des chômeurs de longue durée. Isabelle Delperie 1993.

On ne peut pas analyser la façon dont les titulaires d'emplois "mettent à plat" les situations qu'ils ont à assumer, mais plutôt ce qui ressort du cumul des projections des uns et des autres (et des limites qu'ils ont émises) :

<b>Il tient compte de...</b>	<b>En...</b>	<b>pour...</b>
Observations de la faune et de la flore : données biologiques, données ethologiques	Notant des particularités. Enregistrant des données : régulières, événementielles Effectuant des prélèvements.	Alimenter une base de données scientifiques. Participer à la conservation du patrimoine écologique et culturel.
Données règlementaires	Effectuant des rondes.	Assurer le respect des réglementations.
Besoins locaux immédiats et possibilités de l'environnement	Accompagnant Animant Encadrant	Assurer la sécurité Assurer le développement culturel.

L'analyse de contenus de ces entretiens, nous révèle :

- un domaine technique limité à des travaux d'apparence simpliste : débroussaillage, bûcheronnage, ramassage, tri sélectif, nettoyage, construction d'abris d'observation, extinction de départs d'incendie, comptage des oiseaux...

Sous ces vocables apparemment anodins se cachent des travaux manuels exigeant minutie et connaissance. "Il ne faut pas arracher n'importe quoi. Il faut savoir ce qui est sale : une "banquette" de posidonies <sup>72</sup> ramenée par la mer doit être laissée sur place. Pourtant, ce n'est pas beau. Mais il faut ramasser les papiers, même s'ils sont dans la banquette."

<sup>72</sup> Paquets d'algues mortes déposés sur les plages par la mer

Le caractère "littoral" entraîne des déplacements en bateau, l'entretien des plages, des toilettes, le mouillage des corps morts<sup>73</sup> ... autant d'activités où les règlements du travail sont difficile à interpréter. A partir de quel moment doit-on être considéré comme un plongeur professionnel ? *Si je vais inspecter un parc à huîtres, je suis obligé, au moins, de regarder sous l'eau !*<sup>74</sup>

- un domaine relationnel proche de la pédagogie. Le contact direct avec le public, pour remplir des attributions de surveillance et d'accueil, outre les rondes de sécurité et les interventions de secourisme, implique la réalisation de fiches pédagogiques, de textes de visites, ou simplement la réponse aux questions posées (sur les fleurs, les animaux, les règlements, etc...)

- un domaine de gestion et d'organisation lié aux rythmes :

\* naturels : migrations, nidifications

\* sociaux : vacances scolaires, saisons touristiques.

### **Connaissances caractéristiques et savoirs mis en œuvre**

On repère, à travers les transcriptions d'entretiens, les *savoirs en action* dominants :

\* Des connaissances de naturaliste

"Autant de l'universitaire que du chasseur...". Nous y reconnaissons des savoirs pratiques, qui ne se transmettent pas par des livres, mais par des successions d'expériences. "Le profil général est un profil de naturaliste. On a, comme moi, une formation de bac plus trois, donc une licence de biologie, mais à côté de ça, ce qui nous sert tous les jours dans le travail, c'est surtout pas mal de débrouillardise".

\* Un savoir-faire

Savoir agir pour entretenir et valoriser, mais aussi accueillir et accompagner.

\* Un savoir - être

Le savoir - être dominant est l'autonomie : "C'est vrai que ce sont des métiers qui ne demandent pas énormément de qualifications, mais surtout beaucoup de bonne volonté, des qualités physiques, et une conscience professionnelle, parce que ce sont des gens qu'on laisse partir dans la nature du matin au soir, on ne peut pas les suivre."

Les acteurs éventuels doivent être : "manuels, polyvalents, et concernés par tous les problèmes de pollution qu'il y a à l'heure actuelle."

---

<sup>73</sup> Objet massif inerte servant en particulier aux mouillages

<sup>74</sup> Entretien IFREMER

Nous avons listé quelques uns de ces savoirs à partir des entretiens :

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être
Connaissance de la faune, de la flore et de la géologie Météorologie	Conduire une visite guidée Effectuer des prélèvements Identifier des animaux et des végétaux	Etre sensible à la protection de la nature
Connaissance des conditions de conservation du patrimoine écologique et culturel	Alimenter une base de données scientifiques Mouiller des bouées de protection	Etre attentif aux événements quotidiens observables sur une bande littorale de deux à cinq kilomètres
Connaissance des effets de la corrosion et de la pollution	Effectuer des rondes de surveillance Entretenir les sites littoraux	
Psychosociologie des touristes. Connaissance des réglementations liées à la protection de l'environnement	Entretenir des contacts réguliers avec les agents d'autres corporations	S'intégrer dans un réseau Etre à l'écoute des problèmes rencontrés
Connaissance des risques majeurs Conditions de sécurité	Eteindre un départ d'incendie Secourisme Navigation	Prendre des initiatives et rendre compte
Besoins locaux immédiats et ressources environnementales	Animation Manutention Petit entretien et dépannage (matériel nautique)	Etre attentif à la sécurité Etre sensible au développement culturel Etre disponible

### **Accès, évolution interne, évolution vers d'autres emplois**

Ils concernent des mouvements d'entrée et de sortie de l'activité, ainsi que des changements internes.

#### **Accès**

D'une manière générale, ce qui est attendu, lors d'un recrutement, c'est la motivation : "on a besoin de gens dont le travail correspond à une démarche individuelle, c'est à dire appliquer la philosophie, appliquer les idées de l'environnement mais aussi avoir des projets, les formaliser puis les faire exécuter par des tiers lorsqu'ils ne peuvent pas les réaliser."

Mais l'accès à l'activité est différent selon les statuts des établissements : "Alors que sur des terrains du Conservatoire du Littoral, on retrouve souvent des gens qui sont détachés d'un emploi municipal, dans les parcs nationaux, les recrutements se font par concours. En général, quand il y a des appels d'offres, pour sélectionner une personne qui va travailler comme garde sur un espace naturel, les critères vont être les connaissances naturalistes, une petite formation scientifique, bac plus deux ou trois, plus une expérience. C'est ce qu'on retrouve la plupart du temps. [...] C'est vrai que quelqu'un qui a travaillé dans un espace naturel, qui a acquis les bases mais qui ne s'est pas du tout orienté sur la protection de la nature, peut très bien travailler dans une mairie, avoir une affinité avec l'espace naturel, et être pressenti pour gérer un site qui vient d'être acheté. Cette personne va devoir apprendre un peu un nouveau métier, ou certaines facettes d'un nouveau métier."

#### **Evolution interne**

Dans l'ensemble, il semble que l'activité donne lieu à la structuration d'un métier, en s'appuyant sur les textes régissant la profession de garde de parc national. Mais les différences statutaires constituent une entrave à la mobilité : "On se rencontre, dans les stages de formation de l'Atelier Technique des Espaces Naturels, une structure inter-parcs qui réunissait les parcs nationaux, à l'origine [...] Le gars qui est technicien ou agent technique dans un parc national avec un statut clairement défini peut très bien passer à un autre emploi, mais à l'intérieur de passerelles propres à la fonction publique."

Les emplois aidés donnent lieu à des avis mitigés : "Une personne pouvait débiter sur un site où il y avait du travail (il y a en général toujours du travail pour plus de personnes que celles qui sont là) et puis se rendre indispensable, valoriser son travail et se retrouver embauchée".

"Je ne dirais pas que c'est une charge mais c'est du social. [...] Actuellement, on est avec deux CES et deux objecteurs de conscience, en ce qui concerne les gens de terrain. [...] Ce sont des gens qu'on voit un an au maximum pour les CES, vingt mois pour les objecteurs [...] pratiquement, tous les deux ans, il y a un renouvellement complet du personnel de terrain, ce qui fait que la culture, la mémoire, ne sont pas conservées. Le savoir-faire n'est pas transmis.[...] C'est vrai qu'il faut que le gars ait fait au moins une année pour être à peu près opérationnel et c'est le moment où il part. Pour un forestier qui a en charge l'encadrement de ces gens-là, c'est difficile de rester motivé."

D'une manière plus optimiste, on peut mettre en avant le profit d'une expérience professionnelle : "une jeune est venue ici pour s'occuper d'animation avec les scolaires, dans un programme pédagogique mis en place avec l'école du Mas Thibert. On avait besoin d'un animateur pour s'en occuper à temps plein, et donc, cette jeune fille s'est proposée, en CES. C'est une personne qui avait quand même une formation universitaire en psychologie. Par le biais de son CES, elle a trouvé à s'intéresser à la nature, et à l'animation nature, et ensuite a préparé un BTS d'animation, en contrat de qualification. A l'origine, quand elle est arrivée ici, elle n'était pas du tout naturaliste. [...] C'est vrai que souvent, cela part d'une démarche personnelle".

Il faut noter les passages possibles "du terrain à la gestion", qui s'accompagnent, la plupart du temps, par une confirmation de contrat de CDD en CDI.

## Evolution vers d'autres activités

L'exploitation des savoirs en action lors de l'exercice d'activité de protection des sites permet des évolutions diversifiées : deux "anciens" du parc marin de la Côte bleue sont passés à l'éducation nationale *via l'IUFM*.<sup>75</sup>

Mais le passage d'un secteur semi-public au privé, pose des problèmes difficiles : "J'avais pensé après mon deuxième échelon passer mon brevet d'état mais je pense que je vais plutôt me diriger vers l'INPP <sup>76</sup>. Je pensais, après le Parc, essayer de monter quelque chose dans le style des éboueurs de la mer, partir dans cette optique-là pour faire du nettoyage. Mais c'est vrai que toutes les personnes, avec qui j'en ai parlé, m'ont dit que ce serait délicat car il faudrait que je travaille avec les mairies et pour se faire payer par les mairies !!!!..." <sup>77</sup>

## Conclusion

Au terme de cette première approche, nous voyons comment il est possible de constituer une "hypothèse d'emploi" suffisamment cohérente et consistante :

- \* Cohérente, dans la mesure où il n'existe pas de contradiction interne particulière
- \* Consistante, parce que la finalité poursuivie est réelle, et solvable. Certes, il s'agit d'une finalité qui est du ressort du bien public, donc la solvabilité est assurée dans le contexte d'un service public. Mais ce n'est plus une activité bénévole, assurée par des randonneurs ou "éco-citoyens" de bonne volonté.

Elle se clarifie :

- \* située comme inscrite dans un processus de gestion, dont la finalité est l'équilibre entre protection et innovation
- \* enrichie d'attributions spécifiques : entretenir, surveiller, accueillir...
- \* caractérisée par des démarches mettant en œuvre des connaissances naturalistes, des savoir-faire polyvalents et un savoir-être autonome, et diplomate...

Nous allons à présent la confronter à des activités plus traditionnelles.

---

<sup>75</sup> Institut Universitaire de Formation des Maîtres

<sup>76</sup> Institut National de Plongée Professionnelle

<sup>77</sup> Notons l'exemple de frein psychologique... entièrement imaginaire.

## CONFRONTATION AVEC LES ACTIVITES TRADITIONNELLES

La loi Littoral, héritière des lois d'aménagement et de protection (loi "Montagne", en particulier, promulguée en 1985), fut, dans un premier temps, comprise comme un dilemme : *le béton ou le désert*. Aujourd'hui, elle est déclinée en termes de "gestion intégrée de l'espace". Et le processus global *général*, pour le moment assez abstrait, devient un processus de gestion, de *mise en valeur*<sup>78</sup>, à finalité plurielle :

- le maintien et la régulation de l'exploitation de la ressource. Par exemple, il est indispensable de maintenir un marais salant en survie, même artificielle, sous peine de dégradation irréversible de l'environnement : "Un marais salant ne revient jamais à l'état naturel.... Abandonné, un marais salant devient une mare immonde et toxique."<sup>79</sup>
- la protection qui entraîne une activité que nous appellerons de "voisinage", dans la mesure où il s'agit d'une exploitation induite par la proximité de la ressource. Par exemple : accueillir les touristes, faire visiter le marais salant, etc.

Nous proposons de reprendre la liste proposée par la loi elle-même en la simplifiant pour ne retenir que huit secteurs d'activité :

La pêche et l'aquaculture
La valorisation des ressources marines
Les ports de plaisance
Les industries nautiques
Le tourisme
La plongée sportive
La protection des espaces naturels
La technologie environnementale

Par rapport à la liste de la loi, nous avons réduit les activités portuaires aux ports de plaisance, abandonné le secteur des transports, les activités agricoles, l'industrie et l'artisanat, pour introduire deux secteurs d'activités. La plongée sportive, activité liée à la mer, et la technologie environnementale, qui englobe les bureaux d'études analysant des photos prises de satellites, les laboratoires qui exploitent les algues, ou analysent la qualité de l'eau, etc. etc. La technologie environnementale est ce qui va donner les moyens de concrétiser certaines préoccupations sur l'environnement.

---

<sup>78</sup> Equinoxe Numéro spécial environnement littoral 1994

<sup>79</sup> Entretien IFREMER

Cette liste n'entre pas dans les classifications de l'INSEE. En effet, si l'on cherche une référence aux codes d'immatriculation SIREN, on obtient :

La pêche [ 050A ]

La pisciculture et aquaculture [ 050C ]

L'industrie du poisson [ 152Z ]

Le commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques [ 513S ]

Les activités sportives (dont gestion des ports de plaisance) [ 926C ]

La réparation navale [ 351C ]

La construction de navires civils [ 351B ]

La construction de bateaux de plaisance [ 351E ]

La gestion du patrimoine naturel [ 925E ]

La technologie environnementale [742C]

Une approche quantitative serait plutôt délicate. On voit, par exemple, que les ports de plaisance ne sont pas représentés. Le code 926C rassemble en effet sous une même rubrique la gestion d'un centre de body-building avec celle d'un port de plaisance ou d'un club de pêche sportive. La rubrique 742C (ingénierie, études techniques) est un invraisemblable fourre-tout, que nous ne chercherons pas à recenser.

Mais ces quelques données sont cependant suffisantes pour montrer que dans l'ensemble des secteurs pris en compte [sauf le tourisme et la technologie] les établissements sont :

1) à caractère artisanal (tableau 1, page suivante)

2) situés, pour 98 %, sur le littoral (ce qui est trivial pour la pêche, mais ne l'est pas pour la gestion du patrimoine naturel ou le mareyage, par exemple) (tableau 2, page suivante)

3) en nombre de plus en plus réduit, avec une perte globale de 1,66 % entre 1994 et 1996.

<b>Effectifs des établissements</b>	<b>0 à 2</b>	<b>3 à 9</b>	<b>10 et plus</b>	<b>Total</b>
Pêche	226	3	2	231
Pisciculture, aquaculture	40	7	0	47
Industrie du poisson	10	9	8	27
Com.Gros.Pois.crust.moll	68	39	10	117
Construction de bateaux de plaisance	454	107	23	584
Réparation Navale	95	25	19	139
Construction de navires civils	11	5	5	21
Gestion du patrimoine naturel	15	4	3	22
<b>Total</b>	<b>920</b>	<b>199</b>	<b>70</b>	<b>1188</b>
	77 %	17 %	6 %	<b>100 %</b>

Tableau 1 : NAF 700

1994	
Total Départements Littoraux	1 208
Total Région	1 234
1996	
Total Départements Littoraux	1 188
Total Région	1 222

Tableau 2 : Nombre d'entreprises immatriculées SIREN dans les secteurs retenus

### Parenthèse statistique

Nous avons établi une liste des FAP (Familles d'Activités Professionnelles) les plus souvent évoquées lors des entretiens. Cette liste n'est pas exhaustive (30 FAP sur 224), mais elle montre, par comparaison avec celle de la page 17, dressée par l'ANPE sur des offres d'emplois, combien certains secteurs (ici, 17 en italique dans le tableau) ne sont pas pris en compte par les données recensées :

Secteurs	FAP 224	Dénomination	Code PCS
Pêche	A041	Eleveurs salariés	Nc
	A300	<i>Marins pêcheurs indépendants</i>	1213
	A340	Pêcheurs salariés	6921
Mareyage	E021	ONQ des industries agroalimentaires	6754
	R160	Vendeurs en produits alimentaires	5512
	R381	<i>Intermédiaires de commerce</i>	2210
Ports de plaisance	P181	<i>Cadres B de la fonction publique</i>	4513
Const. navales	C140	<i>OQ de l'électricité et de l'électronique</i>	6214
	C270	<i>Techniciens en électricité et en électronique</i>	4713
	D440	<i>Soudeurs</i>	6223
	D443	<i>Modeleurs (produits non ferreux)</i>	6391
	D540	<i>Mécaniciens de véhicules</i>	6323
	D670	<i>Techniciens en mécanique et travail des métaux</i>	4723
	F340	<i>Artisans du bois</i>	nc
	F341	<i>OQ du travail du bois</i>	nc
	G040	OQ de la maintenance en mécanique	6324
	G041	<i>OQ de la maintenance en élect. et électronique</i>	6313
Tourisme	G170	Techniciens et AM de la maintenance	4717
	K040	Artisans et OQ divers de type artisanal	6399
	J562	<i>Employés du tourisme et des transports</i>	5442
Loisirs	J580	<i>Techniciens du tourisme et des transports</i>	4641
	S300	<i>Patrons d'hôtels, cafés, restaurants</i>	2221
	V400	Exploitants d'équipements de loisirs et de sport	2244
Protection du patr.	V482	Animateurs sportifs	4233
	A270	<i>Techniciens agricoles et de l'environnement</i>	nc
	A280	Agents d'encadrement d'exploitation agricole	4801
Technologie	A290	Ing. et cad. techniques de l'agricul. et de l'enviro.	nc
	B671	Techniciens et chargés d'études en BTP	4795
	N090	<i>Ingénieurs de l'informatique</i>	3126
	N091	Chercheurs	nc

## La pêche, l'aquaculture, et le mareyage

Ce sont trois secteurs complémentaires, et différents. La pêche, en Méditerranée, est une activité ancestrale, attachante, et qui risque de disparaître. L'aquaculture (conchyliculture comprise) est toute neuve, en expansion mesurée. Le mareyage est à la recherche de nouvelles normes. Un tableau d'ensemble, dressé en 1991 par l'Observatoire Régional des Métiers Provence Alpes Côte d'Azur <sup>80</sup> montre un groupe de familles d'activités sous l'emprise des directives européennes, en situation de réduction des effectifs. Seule l'aquaculture se développe au gré des accords commerciaux internationaux. On comptait, au 1 Janvier 1995 :

	B du Rh	Var	Alpes	Total
Nombre de navires de pêche	420	299	122	841
dont chalutiers	44	1	0	45
Nombre de patrons	?	299	122	?
Nombre de matelots	700	?	6	?
Entreprises d'aquaculture °	50	12	7	69
Plongée °°	12	?	7	19
Entreprises de cabotage	?	24	11	35

Source Affaires Maritimes

° Entreprises ou adhérents à une coopérative.

°° Bateaux de clubs de plongée armés en navigation côtière.

On voit que les navires de pêche constituent une toute petite flottille, en regard du nombre de bateaux de transport ou de plaisance. Pour donner un ordre de grandeur, on compte environ 96 000 navires enregistrés par le Quartier des Affaires Maritimes de Toulon. Aujourd'hui, on assiste à une normalisation simultanée à la baisse des effectifs, qui se traduit par des immatriculations SIREN :

<b>Pêche [ 050A ]</b>						
Effectifs des entreprises	0	1&2	3à5	6à9	10à19	Total
<b>Départements Littoraux 1994</b>	<b>178</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>187</b>
<b>Départements Littoraux 1996</b>	<b>216</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>231</b>

Source INSEE

<sup>80</sup> Les cahiers de l'observatoire N° 5

On voit que le nombre d'immatriculations d'entreprises de pêche a augmenté, mais que nous sommes loin d'une industrialisation.

A l'opposé, le nombre des entreprises de pisciculture et d'aquaculture (nous ne citerons que pour mémoire les 75 pêcheurs à pieds de tellines) est en régression :

<b>Pisciculture, aquaculture [ 050C ]</b>					
Effectifs des entreprises	0	1&2	3à5	6à9	Total
<b>Départ. Littoraux PACA 1994</b>	<b>42</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>58</b>
<b>Départ. Littoraux PACA 1996</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>47</b>

Source INSEE

La source des affaires maritimes est cependant moins pessimiste, au sujet du nombre d'entreprises de la seule aquaculture :

	B du Rh	Var	Alpes M	Total
<b>1992</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>15</b>
<b>1996</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>17</b>

Source Affaires Maritimes

La région Provence - Alpes - Côte d'Azur est caractérisée géographiquement par l'absence de plateau continental, ce qui implique l'obligation de la pêche en face de Sète : "A Sète, ils sont sur les lieux de pêche, pour pêcher des produits nobles". Le temps nécessaire à un bateau pour couvrir la distance entre Sète et Marseille est beaucoup plus long que le temps que met une camionnette pour aller d'une ville à l'autre. Cette contrainte géographique conditionne toute la pêche et tout le mareyage provençal. Il n'y a aucun chalutier dans les Alpes Maritimes. On en voit quelques uns vers Martigues qui pratiquent la pêche traditionnelle. Ailleurs, on ne pratique que la "petite pêche" près des côtes (120 miles maximum <sup>81</sup>) pour une production fine et diversifiée, par sorties "à la journée", sur des bateaux de longueur inférieure à 12 mètres (c'est à dire hors des normes européennes).

---

<sup>81</sup> 220 kilomètres environ.

En aval, le mareyage reflète les spécificités de la pêche provençale. Le métier n'est pas clairement défini, pas plus au niveau régional que national <sup>82</sup> : "Chacun d'entre nous fait le travail de mareyeur d'une certaine façon." Le *vrai* mareyage, c'est "l'achat du poisson au pêcheur, directement, le conditionnement, puis sa redistribution". Il faut distinguer le négociant en marée, qui achète du poisson en caisse, et le revend en gros". Le nombre d'entreprises de mareyage en Méditerranée est passé de 40 à 33 entre 1987 et 1994. Pour la seule région Provence Alpes Côte - d'Azur, le nombre d'entreprises de commerce de gros a diminué entre 1994 et 1996. Par contre on assiste à un renforcement de l'industrie du poisson (cuisine, séchage, fumage, surgélation ...) :

Effectifs des entreprises	0	1&2	3à5	6à9	10à19	20à49	50à99	Total
<b>Commerce de Gros [ 513S ]</b>								
Départements Littoraux 1994	42	40	18	16	14	2	0	132
Départements Littoraux 1996	34	34	19	20	8	2	0	117
<b>Industrie du poisson [ 152Z ]</b>								
Départements Littoraux 1994	3	2	4	4	4	2	2	21
Départements Littoraux 1996	6	4	5	4	3	3	2	27

En région Provence Alpes Côte - d'Azur, le mareyage "ne parvient pas à s'installer dans une logique industrielle". <sup>83</sup> Deux grandes tendances entrent en concurrence avec l'activité habituelle : la vente directe et la grande distribution. La vente directe est effectuée par le pêcheur, qui approvisionne en produit frais une clientèle de particuliers ou de restaurateurs. La grande distribution s'alimente de préférence sur la façade Atlantique, ou à Rungis.

"Le poisson de Méditerranée reste un poisson de riche, au prix relativement élevé, vendu à l'état brut. Il n'y a pas de recherche, de nouvelles recettes d'accommodement ou de conditionnement. Pourtant le consommateur cuisine peu le poisson, et préfère les plats préparés..." Ce qui me fait analyser la situation en disant que le poisson, à la limite, avec la pêche artisanale, on devra un jour le considérer comme un produit de luxe, le valoriser davantage, chercher une meilleure qualité, mieux le traiter pour en faire un produit de luxe, et faire payer son prix. On aura toujours une clientèle qui recherchera ce produit de qualité, du terroir, pour autant que la pollution ne vienne pas s'en mêler."

<sup>82</sup> Décret N°67-769 du 6 Septembre 1967. Voir FIOM

<sup>83</sup> Entretien avec un Directeur de CFA.

Il y a une forte saisonnalité, "lissée" par la diversification des productions. La consommation du poisson est marquée culturellement, au point qu'il est possible de constater des variations d'écoulements de produits en fonction de l'importance de la présence de communautés culturelles. Les directives sanitaires imposées par la construction de l'Europe ont entraîné une modernisation des moyens.

Mais la situation économique du mareyage est difficile : "Il y a 20 ans qu'on a ouvert Saumaty. Nous étions 42 mareyeurs. Nous sommes 17... : cinq "vrais" mareyeurs et une douzaine de grossistes. Sur la partie occidentale de la Méditerranée il y a 4 criées <sup>84</sup> et quelques petits ports. Sur la partie orientale la pêche est réduite à l'état de "folklore". Les mareyeurs locaux font appel à des sources d'approvisionnement multiples au niveau national, et à plusieurs bateaux, pour compenser le faible tonnage pêché localement : "En 1960, il y avait 40 pêcheurs qui prenaient du poisson. Je vendais du produit local. Maintenant ils sont 4...."

Les grandes surfaces occupent 70% de la vente du poisson en France : "Il y a 20 ans, les grandes surfaces ont fait les beaux jours de certains confrères. Elles ont petit à petit maîtrisé toute la chaîne... et on a laissé faire jusqu'à ce que mort s'ensuive".

On ne peut aborder la pêche sans préciser que son histoire, en Provence, est singulière, en particulier par l'institution de *prud'hommes*. Ce sont des institutions garantes de l'application des lois, et du règlement des conflits entre pêcheurs. Propres au secteur d'activité, elles l'ont longtemps tenu à l'écart des autres. On les retrouve en Italie et en Espagne.

Pour aller plus loin, nous avons rencontré deux pêcheurs, un aquaculteur, et deux mareyeurs (un "vrai" mareyeur, et un grossiste).

---

<sup>84</sup> Port Vendres, Sète, Le Grau du Roi, Port de Bouc

### Problématiques environnementales

Les pêcheurs exploitent directement la ressource halieutique : "Quand on pêche, on enlève la fleur de la mer, et à un moment donné, quand il n'y a plus la fleur, il ne faut pas insister, parce qu'il n'y a plus que les tout petits poissons." La pêche méditerranéenne n'est pas industrielle : "C'est un métier où le pêcheur vit au jour le jour, où il évolue en fonction des besoins, sans plus." <sup>85</sup> Notons une remarque de Vincent Giovanonni <sup>86</sup> : "les petits métiers [...] seuls restent capables de pêcher de manière très spécifique les espèces "nobles" (loups, dorades...) pour lesquelles la clientèle accepte de payer un prix relativement élevé, prix auquel il demeure rentable pour ces pêcheurs d'exercer leur métier". Dans le cadre de son activité, le pêcheur est "naturellement écolo, ça paraît paradoxal, même antinomique de penser ça d'un pêcheur... et pourtant ! ", vitupérant à l'encontre des villes côtières et des ports de plaisance, sources de toutes les pollutions.

L'aquaculture fournit en permanence du poisson d'élevage. Avec pour objectif de "pallier les aléas de la pêche", elle introduit "une distorsion dans la sélection naturelle"<sup>87</sup>. Là encore, la préoccupation dominante est une qualité irréprochable de l'eau,... Mais une ferme aquacole est elle-même sérieusement polluante : les bio-dépôts peuvent représenter des rejets de l'ordre de "trois cent kilos de matière sèche par mètre carré par an." <sup>88</sup> On imagine l'état des fonds marins autour des fermes aquacoles...

En aval de la pêche et de l'aquaculture, le mareyage assure trois fonctions : recherche de fournisseurs, conditionnement et vente des produits de la mer. La finalité globale évolue, et, s'il s'agissait autrefois d'écouler les produits de la pêche, il s'agit à présent d'approvisionner un secteur géographique, car la production locale est devenue insuffisante pour justifier un traitement particulier.

Les attributions de chacun sont clairement définies dans ce processus global. Et leur description détaillée, ainsi que celle des plages d'activité qu'elles entraînent, a été faite de nombreuses fois. Aussi nous ne nous attarderons que sur quelques particularités liées à la protection du patrimoine naturel.

---

<sup>85</sup> Entretien Comité régional de la pêche

<sup>86</sup> Terres Marines N°11 Avril Mai 1996

<sup>87</sup> Entretien avec un aquaculteur

<sup>88</sup> IFREMER

## Plages d'activités et démarches

Le pêcheur a une double activité : pêcher, mettre en œuvre une "stratégie halieutique"<sup>89</sup> et naviguer, c'est à dire entretenir et piloter un bateau. Cette dualité se retrouve dans l'aquaculture "off-shore". Quant au mareyeur, il se voit attribuer une fonction particulière, de "qualiticien, capable de contrôler toute une chaîne de production."<sup>90</sup>

### Technique

Le pêcheur organise sa pêche en fonction de données d'observations météorologiques, biologiques, géographiques, etc. "on se dit : tiens, hier soir, le poisson a fait comme ça... on sait comment il s'est comporté [...] à tel endroit, c'est exposé à tel courant, alors je vais là". Cette familiarité avec la nature lui permet de donner des conseils pour la protection des sites : "La zone marine protégée de Carry-le Rouet a été créée en 1983, avec le soutien de la municipalité, des pêcheurs professionnels et des usagers". L'autre attribution importante du pêcheur est celle de la navigation, qui lui permet éventuellement d'élargir ses services à l'embarquement de touristes.

L'aquaculture nécessite un contrôle scientifique permanent. On peut même dire que l'aquaculture est un produit de la recherche scientifique, même si ses racines orientales sont parfois évoquées. Mais une grande part de l'activité est simple, et très physique : "On sort le poisson de l'eau, on le conditionne, on l'expédie... C'est un boulot de manœuvre. [...] Pour travailler chez nous, la première chose, c'est une bonne condition physique : il faut porter, emballer, [...] et il faut pouvoir un peu travailler sous l'eau - pas profond, pas longtemps - mais il ne faut pas avoir froid !".

Le mareyage met en œuvre des compétences en gestion commerciale. Il faut connaître : "les lieux d'approvisionnement, ce qui se vend sur le marché, ce qui se vend moins, à Marseille, pas ailleurs, à Rungis, pas à Marseille, etc. On peut faire une expédition à Paris de ce qui ne se vend pas bien à Marseille. Parce qu'à Paris, il y a des communautés asiatiques, musulmanes, tunisienne, chacune a une manière particulière de consommer.... Il faut aussi avoir des connaissances techniques : connaître la marchandise, faire la différence entre un poisson pêché hier soir et un poisson pêché il y a trois jours, consacrer du temps à distinguer les différentes variétés et l'état de fraîcheur... Il y a d'autre ficelles, par exemple, les sources de production."

---

<sup>89</sup> Les marins pêcheurs français. Communication P. DENIS Deuxièmes Journées d'Economie des Pêches Saint Nazaire 16 & 17 Janvier 1997

<sup>90</sup> Entretien IFREMER

Pour ce qui concerne le conditionnement, (filetage, conservation...) "le mareyage est une industrie de main d'œuvre : la moitié des marges commerciales est répercutée en salaires.... C'est un "labor intensive", peu mécanisable, dont la mécanisation a été effectuée, en fait. On assiste actuellement à une telle diversification qu'il n'est plus rentable d'investir en millions de matériel... Donc, il y a dans ce secteur des emplois à créer. Les mareyeurs devraient solliciter leurs élus pour augmenter le tonnage. Cela entraînerait le recrutement de main d'œuvre peu qualifiée, ce qui se fait rare à notre époque." <sup>91</sup>

En résumé, pour le domaine technique, on observe :

- des démarches scientifiques dans les éclosiers d'aquaculture, par exemple, qui mettent en œuvre des équipements modernes de haute technicité
- des démarches de chasse pour les pêcheurs, qui nécessitent une "polycompétence"
- des démarches peu ou mal identifiées, pour certaines techniques de transformation, telles que la manutention et le conditionnement.

### Gestion

Le pêcheur et l'aquaculteur gèrent la ressource, le premier en organisant "une espèce de jachère, mais avec un temps moins long que la vraie jachère", le second en perpétuant le cycle éclosion, nourrissage, pêche. Tous deux pratiquent la vente directe au consommateur ou approvisionnent un mareyeur. Le secteur de la pêche dans son ensemble est touché par les directives européennes... dans les limites de la prise en compte des *petits métiers* (arts fixes ou arts traïnants). Pour ce qui concerne la partie environnementale de ces directives (protection des fonds par l'interdiction du gangui, par exemple), leur poids relatif n'est pas déterminant pour l'économie du secteur.

Le mareyeur, lui, achète du poisson "en Bretagne, en Vendée, à Saint Jean de Luz, à Boulogne... Dans chacun de ces ports, j'ai un correspondant. Tous les jours, je reçois le cours sur ce Fax : je lui commande des quantités selon le prix, parce que j'ai d'autres correspondants... Je fais "mon marché" pour préparer le marché de cette nuit. [...] Après il y a la vente. Trouver la marchandise, c'est bien, mais il faut aussi la vendre. Il faut avoir une structure, un volant de clientèle..." <sup>92</sup>

---

<sup>91</sup> Entretien Menillo Consultants

<sup>92</sup> Entretien avec un mareyeur "grossiste"

"La filière commerciale et industrielle est créatrice de nouveaux modes de présentation et de conditionnement d'espèces fraîchement pêchées, mais aussi de nouveaux produits (surimi, terrines, plats cuisinés...) élaborés dans des conditions d'hygiène rigoureuse [...] adaptées aux normes européennes." <sup>93</sup>

Nous touchons, avec ce premier exemple, une difficulté de notre méthode, qui est le contrôle de la fiabilité des sources d'information. Par exemple, il est difficile d'avoir une vision globale de l'activité de pêche : "En volume, je ne sais pas ce que cela fait : cela échappe à tout contrôle. Normalement les pêcheurs sont obligés de remplir des statistiques. Mais ils ne les fournissent pas, ou quand ils les fournissent, elles sont tronquées selon le besoin d'utilisation de ces statistiques. [...] 95% des bateaux, en méditerranée, qui pratiquent la pêche artisanale et qui ne passent pas en criée, ne fournissent pas de chiffres statistiques, et donc échappent à tout contrôle."

### **Conclusion provisoire**

On voit combien les démarches des pêcheurs, des aquaculteurs et des mareyeurs rejoignent les finalités de protection de l'environnement telles que nous les avons recensées au début de notre étude (protection de la ressource, produits sains et sûrs,...). Or, un élargissement du secteur est proposé en termes de pluri-activité. En particulier, à travers une utilisation "touristique" <sup>94</sup> des savoirs et du matériel, quelques idées affleurent, sans que l'on puisse parler de changement d'activité ("charters-thon", promenades en mer, transformation sur place des produits de la mer en plats cuisinés, accompagnement des scientifiques pour prélèvements sur l'étang de Berre...).

Un frein culturel intervient dans la perspective de la protection de l'environnement : "La loi du 2 mai 1991 donne droit aux organisations professionnelles telles que le Comité Régional des Pêches en Méditerranée continentale, de créer des gardes jurés. Mais on se refuse à le faire, parce qu'on est trop fragiles. [...] Ce n'est pas notre métier, on ne peut pas changer tout ça."

---

<sup>93</sup> La revue maritime. XVIIèmes journées de la mer. N°445 1997

<sup>94</sup> Voir "Pêches et cultures marines" ONISEP N°9 Exemple du ligneur, en particulier

## Les ports de plaisance et les industries nautiques

*"Aménager, c'est aussi ménager. Cette formule lapidaire de Roger Molinier, qui relève de la logique la plus élémentaire, a mis des siècles à s'imposer aux yeux de ceux qui avaient la mainmise sur la qualité de l'environnement." <sup>95</sup>*

Après la visite du secteur de la pêche, tournons-nous vers celui des "aménageurs" :

- La Fédération Française des Ports de Plaisance, qui rassemble des établissements privés, des ports sous tutelle consulaire, et des régies municipales.
- La Fédération des Industries Nautiques, qui concentre une mosaïque de spécialités diverses, où règnent la polyvalence et la pluri-activité : "un bateau est une maison flottante: il faut des électriciens, des menuisiers, des peintres, mais aussi des mécaniciens, etc." <sup>96</sup>. Il s'agit moins, en fait, d'un secteur d'activité que de l'adaptation au contexte maritime d'une série d'activités très diverses de par les techniques, les matériaux et les spécialités qu'elle rassemble, et "certains métiers ne sont quasiment pas du tout couverts d'une façon spécifique *mer*" <sup>97</sup>.

Les professionnels soulignent cette pluri-activité. Exemple, cette entreprise de dix personnes qui se présente comme : "spécialisée dans le travail du polyester, c'est à dire en fabrication d'équipements de salle de bains et de coques de bateaux." Ou encore, cette remarque : "C'est impossible de ne travailler que dans la plaisance, on ne peut pas s'en sortir, il faut diversifier ses activités." C'est ainsi que le salon nautique 1997 a intégré un "salon de la piscine".

Quelques chiffres montrent des difficultés pour la construction de bateaux de plaisance et des navires civils :

Construction de bateaux de plaisance [ 351E ] et de navires civils [351B]

Effectifs des entreprises	0 à 5	6 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	Total
Total Dép.ts Littoraux 1994	595	34	13	15	3	661
Total Dép.ts Littoraux 1996	583	34	13	12	3	605

Source INSEE

<sup>95</sup> C. FRASSON-BOTTON in Fragile méditerranée Collectif EDISUD

<sup>96</sup> Entretien Chambre de Métiers du Var

<sup>97</sup> Groupe de Travail *Métiers de la mer* Lycée agricole de Valabre - Rencontre du 11 Mars 1994

En contrepartie, on assiste au développement du marché de l'occasion, qui représenterait environ 70% du marché global, et favoriserait la réparation navale :

<b>Réparation Navale [ 351C ]</b>							
Effectifs des entreprises	0 à 5	6à9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100&+	□
Départements Littoraux 1994	95	15	11	4	0	2	127
Départements Littoraux 1996	109	11	14	4	0	1	139

Source INSEE

Grande gagnante de l'évolution actuelle des mentalités ("Il y en a qui aiment plus la mer que le bateau"), la location maritime effectue une percée remarquable au niveau national, et semble en bonne position au niveau régional.

Une enquête du Conseil National de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques montre que "trois ou quatre entreprises suffisent à construire la grande majorité des unités commercialisées". Elle permet, en outre, de situer la région Provence - Alpes - Côte d'Azur au 4<sup>o</sup> rang national pour la construction de bateaux, avec 14% de la production. Pour ce qui est de l'entretien, elle arrive au premier rang avec 26% d'une activité qui représente le quart du secteur nautique. "Les deux régions leaders qui regroupent le plus grand nombre de propriétaires de bateaux sont la région Ile-de-France et la région PACA."

Un port de plaisance est un site littoral plus ou moins aménagé, et la portion du paysage occupée par les ports de plaisance a considérablement augmenté lors des dernières décennies. Ils est passé rapidement d'un "petit coin de port réservé aux plaisanciers" à "de véritables entreprises". Première région de France en termes d'anneaux, la région Provence Alpes Côte - d'Azur avec ses 72 ports de plaisance représente environ 36 % de la plaisance française<sup>98</sup>, pour 12% de longueur de la côte nationale. Trois ou quatre ports "à sec" ouvrent des perspectives pour de petits bateaux, mais commencent à recevoir des critiques à propos de leur esthétique : "Ils ne sont pas encore entrés dans les mœurs".

<sup>98</sup> Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs Hôtel de Région 1996

La ressource, directe et induite, est abondante : "On fait 10 milliards de chiffre d'affaires, sans compter l'intérêt induit d'une installation portuaire [...] Un port de plaisance est un élément d'aménagement du territoire.[...] un lieu attractif, vivant. C'est là où vont s'installer les cafés".<sup>99</sup>

Pour aller plus loin, nous avons rencontré trois maîtres de ports de plaisance dans une entreprise privée, et deux régies municipales, ainsi que trois entreprises du secteur nautique, un voilier et deux constructeurs - réparateurs.

Les ports de plaisance et les industries nautiques sont, à première vue, très éloignés de toute protection de la faune et de la flore. Les équipements portuaires sont ce qui provoque le plus de questions concernant l'aménagement des espaces naturels : "Depuis 83, depuis la décentralisation, il y a, de la part des élus à qui les ports de plaisance ont été concédés, une volonté de développer les ports pour accueillir le plus grand nombre. [...] Ces ports sont en compétition avec les pêcheurs professionnels : un port est fait dans une frange littorale très proche du bord, sensible, où vit toute une faune et une flore, l'herbier de posidonies, qui est le poumon de notre Méditerranée... [...] quand on met un bloc de jetée, on gèle à tout jamais l'espace des posidonies. Pendant les mois d'été les eaux sont polluées à outrance,[...] Le poisson est stressé, et il a trouvé une parade qui est la fuite : il déserte toutes ces zones au détriment des pêcheurs [...]"<sup>100</sup>

La réponse est donnée en termes de qualité : "On essaie de ne pas s'auto-flageller en se disant *on est des bétonneurs, des pollueurs*. Non ! Simplement, posons des critères de qualité. Pour ce qui concerne la pollution, ce sont essentiellement les bassins versants qui sont les éléments polluants de la Méditerranée, en l'occurrence. Nous refusons cette attaque. Mesurons plutôt notre responsabilité, et essayons d'améliorer le produit. Peut être faut-il que nos personnels soient sensibilisés à ce problème, et qu'ils regardent comment on peut améliorer les choses."<sup>101</sup> Les pavillons bleus, attribués depuis 1985 aux ports de plaisance, par l'Office Français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (FEEE), attestent une recherche de qualité de l'environnement, des équipements et d'information du public.

---

<sup>99</sup> Entretien capitainerie de Port Camargue

<sup>100</sup> Entretien au Comité des pêches.

<sup>101</sup> Entretien capitainerie de Port Camargue

Une grande partie du poids législatif se fait sentir au moment de l'aménagement d'un port (étude d'impact et réalisation). La problématique environnementale se déplace ensuite vers les plaisanciers. Par exemple, pour le maintien de la qualité de l'eau : "Nous sommes équipés pour le pompage des eaux usées, mais très peu de bateaux peuvent utiliser cet équipement."

### **Des attributions à définir**

La fonction d'un port de plaisance ne se limite pas à l'accueil des bateaux : "Ce n'est pas un parking [...] C'est un support de communication qui vaut son pesant d'or : il permet de décliner l'éventail de toutes les activités nautiques [...] On ne peut pas mettre une action événementielle lourde s'il n'y a pas eu avant un travail de fond en direction de la population permanente, à travers les classes de mer, à travers le patrimoine [...] Vous n'allez pas faire *Brest 96* en le parachutant tout d'un coup [...] Donc le Comité Régional du Tourisme a demandé à ce que soient listés un certain nombre d'acteurs, permettant que des objectifs soient fixés" <sup>102</sup>.

Rendre touristique tout ce qui est nautique est, en effet, une préoccupation nationale. Mais l'implantation d'un port de plaisance entraîne des impacts négatifs sur l'environnement, qui, pour être maîtrisés impliquent "non seulement de connaître le voisinage immédiat du projet (les courants, la morphologie du fond, la richesse biologique...) mais aussi l'environnement local (à l'échelle d'une baie, par exemple)". <sup>103</sup>

Pour "essayer d'améliorer le produit", ce ne sont pas les idées qui manquent. Valoriser "les emplois nécessaires à l'environnement, c'est d'abord essayer de prendre en compte un existant évolutif, observer les mutations, conserver les données météorologiques, un tas de choses qui sont peut-être précieuses :[...] la courantologie, l'étude du milieu marin, le travail sur les plages aussi, [...] Par exemple la pluviométrie. [...] sur tous ces ruisseaux qui se déversent à la mer, qui portent des pollutions, qui forment parfois des risques d'inondations dans certains secteurs. Pourquoi ? Est-ce que le ruisseau n'a pas été curé ? Voilà les carences que nous avons : les plages, les côtes rocheuses, l'érosion, la sédimentologie, la courantologie, l'agression du milieu marin, le courant Ligure, les sacs plastiques qui arrivent (il faudra bien un jour les envoyer en Italie par camion), voyez... plein de choses comme ça."

---

<sup>102</sup> Voir aussi le numéro 2 de la revue "Mon bateau" Septembre - Octobre 1996

<sup>103</sup> Equinoxe Numéro spécial 1990

Mais l'ensemble du secteur de la plaisance (ports et autres) souffre d'un manque endémique de formation, parfois étant dénoncé comme une "non qualification de tous les acteurs : on entre dans le métier par présentation de quelqu'un de la boîte".

Une activité est parfois mise en avant, celle de "Bosco de port". Nous l'avons déjà mentionnée. "C'est un *pratique* du coin, qui répond à un besoin d'accueil : une hôtesse de tourisme avec un bleu de technicien [...] Il va aussi jouer un rôle dans l'animation : donner des rendez-vous, passer un film, montrer un sémaphore à des scolaires, etc... [...] Le "Bosco", dans la marine à voile, était celui qui dirigeait la manœuvre." D'autres définitions du même sont plus rapides : "C'est le joker [...] Il n'a pas de fonction bien définie : assurer l'accueil, vérifier l'électricité, ... [...]". Pourrait-il avoir des attributions plus étendues ?.

Le secteur des ports de plaisance est typique de l'exploitation dans laquelle la notion d'environnement est urbanisée : finalement, un port garni de ses bateaux est "un petit village". Le terrain sur lequel il est implanté donne donc lieu à un conflit d'usage avec les partisans de la défense de la nature.

Sans entrer plus loin dans le détail, nous noterons quelques réalisations qui ouvrent des perspectives "environnementales" :

- de poubelles flottantes
- de miniports flottants ("ports forains")
- de pompes d'évacuation d'eaux usées

... entre autres idées nouvelles qui complètent la panoplie des services rendus aux plaisanciers. On trouvera de nombreux exemples au fil des numéros de la revue "Mer et Littoral".

### **Conclusion provisoire**

Il n'est guère possible d'aller plus loin sans "forcer" le jeu. S'il n'y a pas d'opposition déclarée à la protection de l'espace naturel, il n'y a aucune recherche d'activité nouvelle dans cette optique, émanant d'un secteur qui "s'en tient à la lettre aux conventions de Londres".

## Le tourisme et la plongée sportive

*"Aujourd'hui le tourisme représente un enjeu économique très important. On en a besoin. Ce n'est pas seulement un mal nécessaire, mais peut-être un bien [...] : il constitue une activité économique, il favorise le développement démocratique; il suscite des ressources qui permettent de gérer; il favorise une prise de conscience des enjeux. Ce sont les paradoxes du tourisme." 104*

"Le tourisme est un secteur qui est très difficile à percevoir. [...] la seule homogénéité qui est dans notre branche, c'est le substitut de la vie à domicile. [...] le service aux personnes [...] très proche en cela du secteur hospitalier, à ceci près que les raisons pour lesquelles on n'est pas chez soi sont différentes. Si l'on compare l'hospitalier et le tourisme, les médecins sont quasiment les animateurs pour le tourisme [...] c'est tout ce qui tourne autour de l'animation qui devrait être le métier phare, reconnu comme l'est le métier de médecin.[...] C'est l'un des métiers où l'on trouve le plus d'étudiants, venant faire une saison, deux mois, un petit boulot d'appoint, [...] dans lequel les techniques ont, certes, une très grande importance, mais ce sont des métiers qui demandent beaucoup d'intelligence [...] des métiers d'intellectuels. Ce sont des gens qui peuvent être illettrés, cela n'empêche pas, [...] mais qui ont une bonne relation à la communication orale, une bonne maîtrise du langage oral, souvent qui parlent plusieurs langues sans grandes difficultés. Mais ils n'ont pas l'équivalence scolaire, en général."

105

En effet, on peut mettre beaucoup de choses sous la définition : "Le secteur du tourisme recouvre l'ensemble des activités relatives à l'organisation et à la mise en œuvre de l'hébergement, de la restauration, de l'animation et de la commercialisation des loisirs et du thermalisme. Le transport, la production et la distribution des articles de sports et de loisirs peuvent y être rattachés, car ils en conditionnent en grande partie le développement." 106

---

104 L. CHABASSON in Fragile Méditerranée EDISUD

105 Entretien au Fond d'Assurance Formation des Industries Hôtelières

106 Entretien DRT

Les mentalités des touristes ont évolué : "Les gens viennent actuellement en recherchant un environnement de qualité. Quand nous avons pu, nous avons évité le bétonnage des côtes, entre autre. Nous avons intérêt à faire un effort parce que c'est là dessus que portent les critères de choix. C'est toujours plus agréable pour un touriste de venir dans un endroit qui a conservé un aspect que l'on pourrait dire "naturel", plutôt que d'aller dans des endroits où la nature a perdu tous ses droits. Donc, si vous voulez, il y a toute une chaîne de créations d'emplois, de la *protection de l'environnement* directe à tout ce qui est induit : tourisme, accueil, ... Et c'est là qu'il n'y a pas de critères bien formels pour décrire l'impact en termes économiques."

L'activité du tourisme est empreinte de saisonnalité, due aux variations de population sur les sites. En toute rigueur, la saisonnalité ne devrait pas être une caractéristique d'activité professionnelle, mais elle le devient lorsqu'elle entraîne des procédures palliatives, qui elles même modifient l'activité : on parle de pluri-activité, d'emplois saisonniers, parfois de "petits" boulots.<sup>107</sup>

La saisonnalité est dépendante, pour ce qui concerne notre thème de travail, de la nature et des touristes. Une grande partie du travail de protection du patrimoine naturel consiste à protéger des animaux ou des biotopes, qui ressentent, outre la présence de la population permanente, la pression d'un flux touristique parfois considérable, et involontairement ravageur : "On est là au cœur du dilemme du Conservatoire [du Littoral] : quel équilibre trouver au cas par cas entre l'accueil du public avec ses conséquences en termes d'équipements et d'impact sur le milieu, et la préservation du patrimoine naturel ?"<sup>108</sup>

Actuellement cette saisonnalité tend à être compensée par la diversification des publics touristiques. Certes le "grand public" conserve le rythme des vacances scolaires, et il suffit d'écouter la radio pour connaître l'ampleur du phénomène, mais une autre forme de flux touristique est en voie de développement :

- à travers les sorties scolaires, stages, activités de sensibilisation et d'éveil, dirigés vers les réserves naturelles et les espaces protégés ou leur périphérie immédiate,
- à travers la multiplication des activités orientées vers le troisième âge, pour lequel la saisonnalité liée aux congés n'a plus l'importance que lui accordent les autres catégories socioprofessionnelles.

---

<sup>107</sup> Les métiers du tourisme. Les cahiers de l'Observatoire N° 13 OREM

<sup>108</sup> Attention public! Public protecteur ou public prédateur. Les ateliers du Conservatoire du Littoral N° 11 1996

La plongée sous-marine est un bel exemple d'activité attractive d'un flux touristique. Marseille est la "capitale du subaquatique" <sup>109</sup>, avec le siège de la FFESSM. Dans la région PACA on compte environ 400 associations pour plus de 20 000 licenciés. En une trentaine d'années, un métier, moniteur de plongée subaquatique, a émergé, a été reconnu et codifié. Aujourd'hui, il donne lieu à des recrutements.

"Née voici une cinquantaine d'années, la plongée en scaphandre a diversement évolué en fonction des pays où elle s'est épanouie. Dès la fin de la seconde guerre mondiale un double courant s'est fait sentir en France. Le premier était celui du docteur Chénévé et surtout celui de la Marine Nationale qui a laissé son empreinte, après qu'elle ait été *civilisée*, à la plongée française d'aujourd'hui. L'objectif était, au travers d'une structure associative à but non-lucratif, de prendre un débutant, de le former à la plongée jusqu'à ce que ses compétences lui permettent, à son tour, de transmettre le message pédagogique par le biais de tout un appareil de brevets, de grades, est-on tenté de dire, l'amenant au stade de moniteur.[...] Aux Etats Unis, c'est Gustave Dalla Valle, ancien aventurier, pêcheur de langoustes, génie du bricolage et fondateur de Scubapro qui donne le ton : apprendre à plonger aux gens est affaire de professionnels rémunérés. [...] Aux U.S.A, le but est de faire plaisir au client, de satisfaire ses besoins. Nulle envie d'en faire un plongeur performant, mais, contre monnaie, un plongeur heureux." <sup>110</sup>

D'une manière générale, on constate un accroissement du nombre de personnes qui veulent plonger en toute sécurité sans passer par un diplôme : le "scaphandre autonome" n'est plus la seule demande, mais le snorkelling, le chemin de découverte biologique, etc. C'est dire que le secteur de la plongée est en train de se diversifier "naturellement", sous la pression de la demande du public.

---

<sup>109</sup> Entretien FFESSM

<sup>110</sup> Entretien FFESSM

La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins (FFESSM) est organisée en 14 commissions, dont 4 seulement concernent la plongée en scaphandre : photographie et audiovisuel, archéologie, spéléologie, et orientation subaquatique. Les dix autres sont tournées vers la plongée en apnée : jeux, tir sur cible, hockey, nage en eaux vives, nage avec palmes, pêche (ou chasse) sous-marine.

La "fédé" rassemble des associations, qui, fermées jusqu'à présent sur des "clubs" à effectifs restreints, tendent à présent à se transformer en SARL. Leur but est de s'ouvrir à un public plus large, dans le cadre du changement de mentalité évoqué plus haut, surtout pour la plongée en scaphandre : "Aujourd'hui on sort de l'associatif pour aller vers le travailleur indépendant ou la structure commerciale.[...] L'agrément fédéral permettra à une structure commerciale de fonctionner comme une association : délivrer des licences, préparer au passage de diplômes, etc...".<sup>111</sup>

Ce secteur est donc relativement structuré, autour de contraintes juridiques précises : "Nul ne peut enseigner, encadrer ou animer contre rémunération une activité physique et sportive, [ ....], s'il n'est titulaire d'un diplôme inscrit,[....] sur une liste d'homologation des diplômes des activités physiques et sportives".<sup>112</sup> "Pour le snorkelling, il faut que le moniteur qui enseigne ait un brevet d'état. La structuration de la profession va se jouer au niveau du droit."<sup>113</sup>

La Fédération délivre des diplômes d'Etat, distincts de ceux délivrés par l'Institut National de la Plongée Professionnelle. Ce dernier, créé en 1974 pour normaliser les activités aquatiques et hyperbares, constitue une référence internationale, surtout pour ce qui concerne la plongée profonde et les activités industrielles.

Il y a environ 2 000 associations au niveau national, de véritables clubs, qui sortent en mer, mais sont fermés au public. 15 à 20 structures fonctionnent dans l'esprit de la loi de 1901, et ont des activités de type professionnel sous la forme d'un tandem SARL/Association. Avec la nouvelle loi, on n'a plus besoin du montage associatif, donc on y gagne en clarification."<sup>114</sup>

---

<sup>111</sup> Entretien FFESSM

<sup>112</sup> Article 43 de la LOI N° 84-610 de 1984 (extraits)

<sup>113</sup> Entretien FFESSM

<sup>114</sup> Entretien FFESSM

La plongée sportive est une activité éminemment littorale. Cependant la commission "biologie" de la fédération reste peu concernée par la protection de l'environnement : "en ce qui concerne les pratiques de type *écolo* (sic), on a intégré la notion d'écologie dans le brevet d'état le 10 Avril 96 : lire un paysage sous-marin et savoir le faire découvrir. Dans deux ou trois ans la biologie sera à l'examen." <sup>115</sup>

Or, le lien entre la plongée et la protection de l'environnement est évident, quoiqu'il soit encore nécessaire de distinguer la plongée avec bouteilles de la plongée en apnée. La première est "polluante" au point que la responsable de l'île de Port Cros (par exemple) a dû organiser une rotation des clubs sur les sites "visitables" de manière à limiter la dégradation de la faune et de la flore "par les bulles et les coups de palmes". Ce cas est un cas limite. La plongée en apnée est plus critiquée, à cause de la chasse sous-marine, qui est suivie par une commission de la FFESSM. Le "pêcheur subaquatique", rendu par certains responsable de la désertification des fonds sous-marins, développe les mêmes discours que le pêcheur professionnel "de surface" : stress du poisson, pollution, etc.

Tourisme et plongée sont des consommateurs de paysage. L'hypothèse d'emploi que nous avons relevée est à leur service. Nous avons vu comment cette hypothèse pouvait être extraite d'observations sur le terrain, comment elle pouvait être confronté à des acteurs dont les finalités sont différentes.

Nous abordons maintenant un aspect plus proche du "job marketing" <sup>116</sup>, et nous pouvons tenter une application à travers un exemple suggéré par la représentante du SGAR <sup>117</sup>, en Comité de pilotage. Il s'agirait d'étendre la notion de patrimoine naturel à une partie du patrimoine culturel, ce qui permettrait de toucher un public plus étendu.

---

<sup>115</sup> Entretien FFESSM

<sup>116</sup> Guy SERRAF 1976

<sup>117</sup> Mme JOURAULT

Le constat de l'existence d'une ressource est clair : "Alors que des fouilles sous-marines exemplaires ont lieu chez nous (épave romaine de La Madrague, caraque gênoise de Villefranche-sur-mer) nous n'avons pas une présentation équivalente à celle du Wasa en Suède, ou de la Mary-Rose en Grande Bretagne. [...] il nous a paru qu'il fallait encourager les initiatives patrimoniales souvent arrêtées ou retardées par des difficultés de financement initial [...] La création en cours d'une Fondation pour le patrimoine maritime et fluvial pourrait apporter une solution à ces problèmes en aidant les associations, les collectivités et les particuliers à les résoudre". <sup>118</sup>

<b>Musée :</b>	<b>Milliers de visiteurs :</b>
Musée de la mer Cannes	60
Musée naval Nice	31
Musée naval Toulon	30
Musée Océanographique Monaco	780
Visite de la Rade de Toulon	120

Source : (AFIT : 1994 / 1995)

En faisant appel au savoir faire des technologues, à celui des plongeurs, à celui des professionnels du tourisme, on peut recenser et équiper les sites méditerranéens, et les épaves sous-marines locales. Les différents projets qui peuvent émerger d'une idée aussi peu concrète ne doivent pas être vus sous leur seul aspect de développement économique. Il faut étudier l'optimisation du patrimoine de savoir faire disponible localement, à la jonction de trois secteurs : culture, tourisme et sport.

Existe-t-il un socle de compétences, ou une polyvalence, ou une polycompétence, qui joue le rôle de trait d'union entre les différents acteurs susceptibles d'intervenir dans ce type de projet ? Le musée sous-marin d'Ustica <sup>119</sup> pourrait être consulté, en tant qu'une des premières réalisations mondiales. Notre hypothèse d'emploi devient, dans ce projet, déclinable à travers des attributions et des démarches nouvelles, qui prennent en compte le contexte subaquatique : lois et règlements, formations spécifiques, etc.

---

<sup>118</sup> La revue maritime N°445

<sup>119</sup> Musée sous marin sur la côte italienne, comprenant une sorte de "sentier découverte" d'une épave, et des fiches explicatives.

## CONCLUSION :

*"Le recueil d'information est un moment en soi qui se doit avant tout de respecter la personne interrogée comme source d'information liée à sa fonction habituelle. Il est sûr qu'au fur et à mesure qu'avance une étude sur le terrain et à condition d'alterner, au moins au départ, des temps d'analyse et des temps d'enquête, la curiosité s'affine (et se traduit dans les questions de relance) enrichie par la détection de thèmes qui se révèlent importants pour les emplois étudiés et auxquels on n'a pas forcément songé au départ <sup>120</sup>.*

A quoi sert, pour conclure, cette "hypothèse d'emploi" que nous avons construite ?

L'hypothèse d'emploi nous sert de surface projective, d'écran sur lequel peuvent à présent réagir divers acteurs concernés :

- des exploitants (pêcheurs, mareyeurs et saulniers...). Ils disposent des connaissances que nous avons qualifiées de "naturalistes". Ils perçoivent les enjeux d'une gestion équilibrée du patrimoine naturel, et détiennent des savoir-faire indispensables à l'application de cette gestion. En contrepartie, ils interpellent la technologie environnementale, ou plutôt le secteur scientifique, pour une connaissance plus approfondie des ressources naturelles. Ils demandent cette aide pour les procédés de valorisation des produits de la mer, et parfois envisagent une diversification économique appuyée sur le tourisme.
- des aménageurs, qui souhaitent diversifier leurs services, ports de plaisance, aquariums, transports côtiers... Pour cela, ils doivent, d'une part, faire appel aux secteurs voisins, et d'autre part, valoriser leurs ressources internes en termes de formation du personnel, de préconisations de modes de gestion, de politique de qualité. En contrepartie, ils peuvent attendre une amélioration de leurs services par des contributions extérieures effectives et de qualité.
- des usagers, ou leur représentants directs : agents du tourisme, cadres de clubs sportifs, guides de pays... qui consomment directement des produits et services proposés par l'ensemble des autres secteurs, mais qui peuvent aussi intervenir sur la diversité des produits et services en élargissant leur demande, et en participant au contrôle qualité.

---

<sup>120</sup> N. Mandon.

Tous ces acteurs, parmi d'autres, sont interdépendants dans un même paysage, le littoral.

Nous n'avons étudié ni la technologie environnementale, ni la protection des espaces naturels. En effet, la première est omniprésente, au service de tous les autres secteurs, et nous avons utilisé la seconde pour élaborer l'hypothèse d'emploi.

Normalement, la méthode que nous avons mise en œuvre est utilisée dans un contexte de gestion du personnel : "Ce que cherchent les responsables de formation, ce sont *les noyaux durs du métier*, pour observer les parcours professionnels qui marchent, et générer de la mobilité en aménageant des passerelles entre filières en prenant tremplin sur *l'analyse des compétences* pour proposer des parcours innovants." <sup>121</sup>

Elle part de l'individu en "situation d'autonomie" professionnelle, c'est-à-dire dans une situation d'activité finalisée par une ressource, obéissant à une loi particulière concernant l'exploitation de cette ressource.

Appliqué dans un paysage défini, le "génie du lieu", l'ensemble des caractéristiques du système interdépendant que nous avons décrit, lui sert de guide, offrant la possibilité de la constitution d'une collection d'hypothèses d'emplois et d'espaces de mobilité.

Ce dernier concept éclaire aussi celui d'hypothèse d'emploi. Un espace de mobilité, c'est la distance qu'il y a entre une hypothèse d'emploi et une activité voisine : l'espace entre le garde du Conservatoire du Littoral et le bosco de port. L'expérience montre que cet espace est continu, même s'il comporte des "trous" : entre le mareyeur et l'ingénieur de l'IFREMER se situe l'hypothèse d'un emploi dont la fonction sera la protection de sites permettant d'obtenir "des produits sains et sûrs".

On repère des espaces de mobilité dans l'expression de curiosités nouvelles, la découverte de nouvelles finalités auxquelles on n'avait pas songé jusqu'alors : "... quand on va à la pêche au thon, on voit chaque fois des baleines. Alors, il faut noter le nombre de baleines adultes, quelle taille elles avaient à peu près, quel cap elles prenaient, et mettre le point en longitude et en latitude. On veut faire une cartographie, avec tout un nombre de renseignements sur ce "sanctuaire" des baleines." <sup>122</sup>

---

<sup>121</sup> A. Bratières Responsable de Formation SNECMA

<sup>122</sup> Président du Comité Départemental de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer.

### Proposition de démarche

Concrètement, le repérage d'espaces de mobilité ne peut être mené sans une large concertation des usagers<sup>123</sup> et des acteurs professionnels. La concertation est une étape qui est déjà envisagée, parfois même en cours, à un niveau plus ou moins général : "voir avec les grandes associations de protection de l'environnement, avec les associations locales, et avec les collectivités, s'il y avait une démarche protection de l'environnement, quelles seraient leurs priorités". Cette première approche ne doit pas être faite en termes d'emplois, mais elle doit donner lieu à l'expression de nouvelles finalités. Cette concertation des considérations technologiques et juridiques, portant sur les événements économiques et sociaux. On doit attendre d'elle l'expression culturelle, et politique, qui intervient sur l'ensemble des ressources du Littoral en faveur de la protection du paysage provençal.

Ensuite seulement, il sera possible d'étudier les solutions proposées par les acteurs eux-mêmes. Il appartient aux professionnels de chaque branche d'exprimer des hypothèses d'emploi, le sociologue n'intervenant qu'en soutien technique.

Nous en avons recueilli quelques unes, au fil des entretiens, autour de l'exploitation des ressources périphériques, de la facilitation de l'intercommunalité, ou de la promotion de l'activité des associations. Elles répondent à des questions de médiation, de qualification des commerces périphériques aux espaces protégés, d'assistance technique de la valorisation des produits de la mer...

Enfin, il faudra rechercher concrètement les implications en termes de partenariats, de formation, de soutiens particuliers à des activités nouvelles, qui deviendront peut-être des métiers, ou évolueront à leur tour dans le cadre d'autres structures.

Nous devons insister sur le caractère local de cette concertation. Il n'y a pas de modèle général, global, national. Comme un emploi - type, une hypothèse d'emploi se constitue à l'observation d'un terrain. C'est le produit d'une synthèse d'activités observées dans un paysage limité. Si l'on compare les attributions, les démarches et les savoirs en action, au sens ETED de ces termes, entre un pêcheur breton et un pêcheur provençal, on comprend immédiatement la différence entre la présence ou l'absence d'un plateau continental, mais aussi l'impossibilité d'optimiser l'activité du pêcheur provençal en adoptant le modèle breton.

---

<sup>123</sup> "...des conseils de rivage, sur le modèle des agences de bassin..." A RUFENACHT *Le Monde diplomatique Les mers avenir de l'Europe* 1994

### Préconisations de moyens

Outre cet appel à la concertation, nous devons souligner (dans la logique de l'hypothèse d'emploi) l'importance des méthodes classiques de gestion des ressources humaines. Certes, les conditions favorisant la mobilité professionnelle ne sont pas de même nature selon les secteurs professionnels, et n'interviennent pas aux mêmes niveaux :

- nous avons vu que l'impact des préoccupations environnementales n'est facilement déterminable ni dans les activités de transformation et de distribution des produits de la mer, ni dans le secteur des industries nautiques,
- nous avons vu que, dans le secteur de la pêche, par exemple, les propositions pour faire face aux contraintes économiques se heurtent à des traditions psychologiques,
- nous avons entendu la difficulté de mise en place structurelle d'un métier de la protection des espaces naturels...

Il n'est donc pas possible d'exposer une "solution miracle", mais, pour sortir de l'impasse de l'augmentation du volume d'emploi par la seule augmentation du volume d'activité, quelques méthodes peuvent être sollicitées :

\* la validation des acquis professionnels. Il est indispensable de recueillir les connaissances "naturalistes" et traditionnelles, de reconnaître les savoir-faire et les savoir-être. Répétons-le : il ne s'agit pas de retourner vers le passé, mais de capter ce qui, dans la tradition, peut permettre de maintenir une gestion équilibrée d'un patrimoine de longue date sous l'emprise de l'homme. En complément de "la formation d'experts locaux et du transfert de méthodologies" <sup>124</sup>, il faut se pencher sur un patrimoine culturel qui se trouve dans les têtes et dans les gestes, garant du sens de la préservation de l'espace naturel. Pour cela, il existe des méthodes, la constitution d'arbres de connaissances, par exemple. On pourrait aussi penser à des référentiels-métiers locaux.

\* la formation, cela va sans dire... Mais, après les formations d'experts (éco-auditeurs, ingénieurs en environnement, docteurs en biologie marine,...), il faudrait se pencher sur les formations de niveaux plus modestes, dans le projet d'une "certification d'initiation environnementale", comme il existe une "certification d'initiation nautique", ou encore sur des formations instrumentales adaptées, comme l'accueil touristique pour un marin, ou la plongée pour un aquaculteur,....

---

<sup>124</sup> Le plan d'action pour la Méditerranée. PNUE

\* l'aide à la pluri-activité. Cette dernière est l'une des voies de développement des emplois dans un domaine, sous toutes ses formes : pluralité d'employeurs, activités complémentaires selon les saisons, diversification des tâches,... Mais la pluri-activité est difficile à gérer, et cette difficulté entraîne bien des refus d'évolution. C'est dans les qualifications intermédiaires qu'un effort de soutien serait peut-être le plus fructueux, de la part des services sociaux, des services de l'emploi, et des organisations professionnelles.

\* la recherche collective de palliatifs contre la saisonnalité, par exemple comme il est proposé par l'accord de branche signé par la Fédération des Industries Nautiques dès Juillet 1997, visant le maintien "d'un niveau d'emploi stable dans la branche" par l'aménagement du temps de travail.

Nous souhaitons, enfin, des échanges à propos de cette étude, dont nous remercions le lecteur d'avoir achevé le parcours.

Marseille, Décembre 1998

## Annexes

### Codification des Familles d'Activités Professionnelles

Les familles d'activités professionnelles (FAPS) sont codifiées à partir de deux dimensions : domaine professionnel et qualification.

Logique d'ordre des familles, et principe de regroupement :

<Domaine professionnel (22)> <Numéro d'ordre> <Qualification (7)><Numéro d'ordre>  
 < FAP regroupées (84).....>  
 < FAP détaillées (224).....>

Domaine professionnels :

A	Agriculture, marine, pêche
B	Bâtiment, travaux publics
C	Electricité, électronique
D	Mécanique, travail des métaux
E	Industries de process
F	Industries légères (bois, industries graphiques)
G	Maintenance
H	Ingénieurs et cadres de l'industrie
J	Tourisme et transports
K	Artisanat
L	Gestion, administration
M	Informatique
N	Etudes et recherches
P	Fonction publique et professions juridiques
Q	Banques et assurances
R	Commerce
S	Hôtellerie, restauration, alimentation
T	Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité,...)
U	Communication, information, spectacles
V	Santé, action sociale, culturelle et sportive
W	Enseignement, formation
X	Politique, religion

Qualifications :

- 0 - indépendant
- 2 - manœuvre et ouvrier non-qualifié (1,2)
- 4 - ouvrier qualifié et hautement qualifié (3,4)
- 6 - employé non-qualifié et qualifié (5,6)
- 7 - agent de maîtrise
- 8 - technicien et profession intermédiaire
- 9 - ingénieur et cadre

Source : Dares

Les FAP ont donné lieu à des recueils d'information sur l'emploi et le chômage, à partir d'un ensemble de sources INSEE et ANPE, et la publication de données de cadrage pour chacune des 84 familles professionnelles regroupées.

### Les écoles de la marine marchande

La population de référence est celle de 3201 anciens élèves des ENMM recensés dans les **entreprises** répertoriées dans l'annuaire de l'Association des anciens. Cette population se répartit en **Ile de France**, en **Haute Normandie**, et dans les **régions côtières**, et Outre Mer (territoires français et étrangers) :

	Effect	Pourcentage
Ile de France	872	27,2
Haute Normandie	841	26,3
Provence Alpes Côte d'Azur	456	14,2
Nord	209	6,5
Pays de la Loire	203	6,3
Bretagne	172	5,4
Etranger / DOM TOM	141	4,4
Aquitaine	116	3,6
Basse Normandie	35	1,1
Languedoc Roussillon	33	1,0
Poitou Charentes	25	0,8
Rhône Alpes	24	0,7
Centre	15	0,5
Corse	10	0,3
Picardie	9	0,3
Midi	8	0,2
Pyrénées		
Alsace	6	0,2
Bourgogne	6	0,2
Champagne	5	0,2
Limousin	5	0,2
Lorraine	5	0,2
Franche Comté	4	0,1
Auvergne	1	0,0
Total	3201	100

tableau 1

41 % des anciens élèves de la marine marchande sont recrutés par 9 entreprises en France, 28 % sont dispersés dans 676 établissements. Le reste, 32 %, trouve sa place dans 58 entreprises.

Ces données laissent imaginer un profil de **généraliste spécialisé** :

\* le généraliste intéresse la petite entreprise dans laquelle il assure une responsabilité technique,

\* le spécialiste trouve naturellement sa place dans une entreprise de transport maritime, ou de services annexes.

Effect/entreprises	Entreprises	Population	
moins de 5	676	884	<i>Attention : la colonne de gauche ne représente pas la taille de l'entreprise, mais l'effectif des anciens recrutés par celle-ci.</i>
de 6 à 27	45	517	
de 28 à 50	13	497	
de 51 à 72	5	281	
de 73 à 93	1	92	
plus de 95	3	930	
Total	743	3201	

tableau 2

Les **transports** et services annexes se partagent 77,4 % de l'ensemble des anciens élèves de la marine marchande :

#### Ventilation par Activités :

Activité	Pourcentage :	
Economique :		
7101	52,3	Transports maritimes et Navigation Côtière
7300	25,1	Services annexes des transports et entrepôts
9215	2,0	Enseignement (services non-marchands)
7701	2,0	Services divers (marchands)
8700	0,8	Etudes, conseil et assistance
Autres :	17,8	
Total :	100,0	

tableau 3

Cette répartition se retrouve dans l'analyse des données de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la ville de Marseille :

### REPARTITION PAR ACTIVITES EN REGION PACA

Activité	Départ	Effectif		
Economique		f		
71	13	265	Transports maritimes et Navigation Côtière	
73	13	119	Services annexes des transports et entrepôts	
77	13	16	Etudes, conseil et assistance	
92	13	10	Enseignement (services non-marchands)	
73	83	4	Services annexes des transports et entrepôts	
87	13	4	Services divers (marchands)	
73	6	3	Services annexes des transports et entrepôts	
Divers :	13	19		
	83	9		
	6	4	Alpes Mar.	7
	84	3	B. du Rh.	433
			Var	13
			Vaucluse	3
	Total :	456	Total	456
			dont 375 emplois à Marseille	

tableau 4

### GROS PLAN SUR MARSEILLE

Activité :	Effect.	Entrep.	
71	261	3	Transports maritimes et Navigation Côtière
73	78	7	Services annexes des transports et entrepôts
77	14	12	Etudes, conseil et assistance
92	10	1	Enseignement (services non-marchands)
	12	11	Divers
Total :	375	34	

tableau 5

Une analyse approfondie de cet annuaire, éventuellement complétée par un questionnaire sur un échantillon, permettrait de savoir si les postes divers (autres que transports et entrepôts) constituent une alternative ou un enchaînement logique de fonctions dans les transports maritimes.

Il serait aussi fructueux de croiser la taille des entreprises avec le nombre d'anciens des ENMM recrutés, ainsi que de recueillir la nature des postes occupés.

## Bibliographie

### Economie et emploi. Données générales.

Données du recensement général de population (1990,1982) INSEE.

LE MOIGNE J.L La modélisation des systèmes complexes Dunod Paris 1990  
Une mine méthodologique.

CES. ASSEMBLEE PLENIERE DU 14 DECEMBRE 1990 Evolution de l'emploi en  
Région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Document Unique de Programmation (1994 - 1996) Objectif 2. Commission  
Européenne.

BENOIS C. in DATAR *Guide du Développement Local* Syros 1984 Méthodologie  
d'assistance au développement local. En particulier, citation d'une grille d'analyse du  
CIFAR, utilisée pour les données de cadrage.

CHASSAGNE M. GORGEU Y. HIRN J.C., *Guide de la valorisation économique des  
ressources locales*. Fédération des parcs naturels de France 1991

LANGEVIN P., *Combattre le chômage en Provence Alpes Côte d'Azur*. Propositions du  
groupe régional de prospective "Emploi, Territoire, Société". Document de travail 1993.

SIMULA P., *L'évolution de l'emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur* Contribution du  
Céreq au forum du Conseil Régional "Parlons emploi". Marseille 1994

DONATI N. et LAGADEC O. *L'environnement est-il un bon vecteur d'insertion ?  
Premiers éléments d'évaluation* Rapport d'enquête sur les 600 C.E.S. externes financés  
par l'A.D.E.M.E. Octobre 1994 Les conclusions de ce rapport préconisent des attentions  
particulières pour les actions d'insertion : "Pour monter des projets d'insertion, il est tout  
d'abord urgent de prendre son temps. [...] Monter un projet d'insertion réclame  
l'expérience et une solide étude de faisabilité. [...] Il faut donc inscrire ces actions dans  
la durée. Celle-ci est nécessaire aussi bien dans le soutien aux structures d'insertion  
qu'aux personnes en difficulté."

E.MORIN La méthode. Volume I. Pour la philosophie.

J.P. GIRAN R GRANIER Politique de l'emploi *Economica* 1983

**Métiers et compétences**

Insertion et environnement Guide pratique Collectif CIQV 1993

Groupe de travail GARF/Université *La validation des acquis professionnels*. Doc N° 30. 1994

Groupe de travail *Nouvelles technologies, nouvelles professions* Generalitat de Catalunya - Institut Catala de noves professions. Réflexions sur l'évolution des métiers et des emplois en regard de l'évolution technologique.

Le travail, quel avenir ? Ouvrage collectif publié chez Gallimard (folio actuel) de textes portant sur la crise de la condition salariale, le chômage des jeunes, la réduction du temps de travail, etc.

D. MEDA *Le travail* Alto Aubier Paris 1995. Réflexions sur le travail et son évolution par une philosophe "concrète".

M Godet *Le grand mensonge. L'emploi est mort, vive l'activité*. Fixot 1994

EFE - *Présentation de 14 sites* Mission interministérielle Environnement - Formation - Emploi

*L'environnement - Les professions*. Environnement grandeur nature N° 7 - Ministère de l'environnement - Direction régionale PACA - Mars 1994

ADEME *L'environnement est-il un bon vecteur d'insertion ?* 1994  
Donne des règles de prudence, d'après une expérience analysée.

Rapport d'évaluation de la politique menée par le Conservatoire du Littoral en faveur des chômeurs de longue durée. Isabelle Delperie 1993. Une somme d'informations largement commentées. Permet de comprendre la démarche du Conservatoire du Littoral dans le domaine de l'emploi.

D Méda *Le Figaro Magazine* Samedi 3 Mai 1997. Serions nous encore marxistes ?

Familles professionnelles : un classement des emplois fondé sur l'analyse des contenus d'activité. D Barrat, C Béduwé, MH Gensbittel, B Guillet, B Hillau CEREQ 1993

M. DESCOLONGES *Qu'est ce qu'un métier ?* PUF

G. LATREILLE *La naissance des métiers* Lyon Presses Universitaires 1980

P. D'IRIBARNE *La logique de l'honneur* Paris Seuil 1989

N. MANDON Dossier Centre Info Août 1996 et divers ouvrages.  
Nicole Mandon est à l'origine de la méthode ETED que nous avons utilisée.

## Littoral

HEYMONET A. *La mer en 70 métiers* Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Janvier 1994 Répertoire de métiers décrits en trois rubriques : contenu, comment y accéder ? où se former ?

LONFAT D. et TRABY C. Etude sur les métiers liés à l'environnement marin et littoral DESS Université de Nice - Sophia Antipolis

JOURNAL OFFICIEL de la République Française, 4 / 1454 - *Protection de la nature - Espaces naturels, institutions communes* Septembre 1990 Code de l'urbanisme, loi de 1986, etc. P.213 à 256.

Groupe de Travail *Métiers de la mer* Lycée agricole de Valabre - Rencontre du 11 Mars 1994 "Les participants de ce premier groupe de travail ont l'impression d'avoir mis le doigt sur un secteur clé sur lequel une étude approfondie est nécessaire et urgente."

Ministères de l'équipement, de la Culture, et de l'environnement *Guide de la protection des espaces naturels et urbains* La documentation française - Avril 1991 La loi littoral (p.27) "L'état a donc défini un outil de planification spécifique au littoral : les schémas de mise en valeur de la mer." (p.34)

AFFAIRES MARITIMES *Mémento à l'usage des maires du littoral* Document 1986 Informations essentielles de la loi du 3 Janvier 1986 concernant les activités nautiques exercées le long du littoral.

DELPÉRIE I. *Rapport d'évaluation de la politique menée par le Conservatoire du Littoral en faveur des chômeurs de longue durée - C.E.S.* Conservatoire du Littoral - Septembre 1993 "Le maintien de la qualité écologique et paysagère des terrains naturels littoraux requiert des travaux de plus en plus minutieux et mieux vaut, sur certains sites, assurer un entretien régulier préventif qu'intervenir périodiquement dans les réparations lourdes".

Groupe de travail AGHTM *La protection des eaux littorales* Techniques Sciences Méthodes N° 12 Décembre 1993 Définition du milieu littoral et de ses caractéristiques, des facteurs de perturbation du milieu littoral, des sites littoraux.

Résumés du Colloque scientifique international *Villes de rivages et environnement littoral en Méditerranée - Semaine de la mer et de son environnement* Montpellier - Avril 1994 Ensemble intersectoriel de problématiques.

COMMISSION RAMOGE *Actes du colloque international sur l'écologie et la protection du littoral méditerranéen* Octobre 1992

## Environnement

*Guides naturalistes des Côtes de France, Provence Côte d'Azur et Languedoc  
Roussillon Delachaus et Niestlé 1992*

L.DAMONTE *L'Estaque* Paul Tacussel Editeur 1993

S.BOULOT *Essai sur la Camargue* Actes Sud 1991

*Document Unique de Programmation (1994 - 1996) Objectif 2. Commission  
Européenne.*

B.TEINTURIER Suite d'articles Revue Equinoxe N° 40 N° 45 N° 47 et 48. Le littoral méditerranéen n'est pas seul en cause, voir aussi les événements récents à l'Ile d'Yeu

FERAL F. KAMONTOFF C. ROUQUAN O. *L'Etat régulateur : droit domainial et stratégies politiques.* Institut Océanographique / Ifremer 1996

ONISEP *L'environnement : emplois et formations* Avenirs N° 415 1990 Les grands domaines et leurs spécialistes, les formations.

C et T SIBIEUDE *Les rouages de l'économie de l'environnement.* L'Atelier 1993.

BATISSE Michel *Avenir du bassin méditerranéen* Economica 1989

BATISSE Michel *Méditerranée : un Plan Bleu pour l'avenir* Le courrier de l'UNESCO Août Septembre 1991. L'auteur souligne les problèmes engendrés par les "nombreux conflits d'utilisation d'un espace nécessairement réduit". Il fait ensuite une présentation synthétique du Plan Bleu pour la gestion intégrée du littoral. "Cette gestion intégrée du littoral ne correspond malheureusement pas à la tradition. Elle se heurte dans la plupart des pays à une coupure brutale, au sein de l'autorité administrative, entre ce qui relève de la terre et ce qui concerne la mer. Elle va à l'encontre des corporatismes égoïstes, des intérêts privés, et de la sectorialité des administrations."

B. CHARPENTIER *La mer malade de la terre* Glénat 1992 Enquête sur les périls écologiques de la Méditerranée.

HAFFNER V. *Les associations et le marché de l'environnement* FRACTAL 1995 Etude régionale menée par Fractal, la DRTE et l'ARPE après une enquête auprès de 95 acteurs régionaux sur les résultats de 47 actions départementales. Les différents secteurs identifiés sont regroupés en deux parties :

- les secteurs existants (gestion de l'énergie, des risques technologiques, de l'eau, des déchets)

- les secteurs potentiels (bois et espaces naturels, tourisme, agriculture biologique)

Pour ce qui concerne les 47 actions "identifiées", (28 en "espace naturel", 12 en "espace rural", 6 en "espace urbain", 1 en "espace industriel"), elles ont donné lieu à la création de 2 880 emplois, dont 380 en associations et 772 en collectivités territoriales, et 51 % dans les Bouches du Rhône. L'étude fait apparaître la distinction entre les préoccupations "professionnelles" et "sociales", et souligne les avantages (motivation, connaissance de la région, pragmatisme, pas d'exigence économique) et les faiblesses (manque de rigueur, peu de responsabilité juridique, pas de stratégie de développement, pas de commercialisation) des associations. Conclusion générale sur le positionnement des associations.

LE MONDE - IFREMER *Les mers, avenir de l'Europe* Le Monde diplomatique 1992. Généralités sur le monde de la mer. Documentation (bibliographie, glossaire, annuaire) pages 113 à 127.

IFREMER *Environnement littoral* Equinoxe 1990 Tableau général de la problématique de l'environnement littoral : les acteurs, la qualité, la protection de l'environnement, études de cas et glossaire. "Préserver, restaurer l'environnement littoral, constituent une impérieuse nécessité [...] La recherche peut et doit y contribuer. Comment ? Par deux voies : d'abord en assurant une surveillance de la qualité du littoral [...] Ensuite il faut observer les phénomènes de nuisance, en déceler les causes, les mécanismes et les effets, afin de proposer des solutions permettant de les réduire voire de les éliminer" (P.Papon. p.3)

IFREMER *Environnement littoral* Equinoxe 1994 Observer, Comprendre, Prévoir, Gérer. En particulier : le littoral en chiffres (p.6), les données DATAR 1993, la loi "littoral" (p.86), les acteurs (glossaire p.98-103).

F. FERAL C. KAMONTOFF O. ROUQUAN *L'Etat régulateur : droit domaniale et stratégies politiques*. Institut Océanographique / Ifremer 1996

J.CATANZANO O.THEBAUT *Le littoral : pour une approche de la régulation des conflits d'usage* Institut Océanographique / Ifremer 1995 Les auteurs soulignent l'irréversibilité induite par l'anthropisation croissante des milieux côtiers.

Rapport EUR 15882 FR *L'environnement : un enjeu majeur pour la R&D européenne* Commission Européenne et DG XII, publié par la DG XIII - 1994 - Un aperçu des résultats des programmes de recherche de l'union européenne dans le domaine de l'environnement.

ARPE *Actes de la 6° rencontre de l'Agence Régionale pour l'environnement Provence Alpes Côte d'Azur* Novembre 1995.

FOCEA, ADRIM, FAMAS 3CI-DR *Environnement , emploi et formation, Nouvelles qualifications, RMI et création d'entreprises dans la région Provence - Alpes Côte d'Azur*. Rapport intermédiaire.

*Environnement Grandeur Nature* Collectif 1991 Tableau de bord du Littoral Provence Alpes Côte d'Azur. Editorial du Préfet de Région, voir la défense des posidonies. Liste de sites du Conservatoire du Littoral (en 1991) et des sites classés (loi de 1930).

LE SEIGNEUR V.J. *Le guide des métiers et des formations à l'environnement* Dunod 1994 Les domaines recouverts par le terme "environnement" sont : l'eau, le traitement des déchets, la qualité de l'air, et le bruit.

Le marché de l'environnement est en expansion (source BIPE) :

1997	1993	2000	
278	385	520	milliards de francs

Les motivations des préoccupations environnementales sont :

- l'opinion publique
- la réglementation
- les prêts bancaires (aux Etats Unis, exemples de problèmes financiers engendrés par la réglementation qui exige des procédures de dépollution)
- les assurances.

CENTRE INTERNATIONAL DE LA MER *Les métiers de la mer* La Corderie Royale 1992 Fichier sur les différents secteurs d'activité et les différents métiers de la mer, ainsi que des formations y préparant. Il distingue huit secteurs :

- Recherche - Administration - sécurité - Transports - Plaisance loisirs
- Exploitation - Marine nationale - Construction navale - Environnement, écologie.

Le nouveau Golem N° 1 Modèles de la complexité. Lausanne 1992

En particulier un article de Jacques Monnier-Raball : "La nature comme artifice", qui commence par un exergue de Ramuz "...qu'est-ce que c'est que ces fameux "paysages", si nous n'y avons mis la main ?"

### **Pêche, cultures marines, mareyage**

OREM Observatoire régional des métiers Provence-Alpes-Côte d'Azur *Ressources vivantes du littoral méditerranéen* Les cahiers de l'observatoire - Juillet 91 - 2° édition La production, la transformation, la commercialisation des produits de la mer.

ONISEP *Pêche et Cultures marines* Cahier N°9 1991 Description des métiers de la pêche et du mareyage.

CEASM *Publications*

FIOM Situation et perspectives du mareyage en France en 1994 Mars 1995. Etude.

Les marins pêcheurs français. Communication P.DENIS Deuxièmes Journées d'Economie des Pêches Saint Nazaire 16 & 17 Janvier 1997

**Activités subaquatiques**

FFESSM Guide de la plongée et de la pêche sous-marine Annuaire officiel de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins Océans 1983

LE MONDE DE LA MER Mille métiers sous la mer Sedimer 1989 Enquête sur les métiers liés à la plongée. Recensement d'une "quarantaine de professions où la spécificité "plongeur" peut être appréciée". Formations et annuaire pages 94 à 114.

**Nautisme, ports de plaisance**

JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE TOULON *Journées des 12 et 13 Septembre 1992* Exposition d'un projet de construction d'un port de plaisance et du point de vue du développement économique du secteur.

LEONELLI C. LUCIANO A. MARTINETTI J.P. Etude sectorielle de la plaisance en région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse DESS 1996 Etude menée à partir d'un questionnaire diffusé auprès des professionnels de la plaisance.

**Divers**

Michel de Montaigne Essais Livre II 18

S. Freud Malaise dans la civilisation.

**Sites Internet** (par ordre chronologique de consultation) :

<http://www.min-equip.fr/france.ocean>  
Serveur du ministère de l'équipement,...

<http://com.univ-mrs.fr/gisposi>  
Le GIS Posidonie a pour objectif la protection de l'environnement marin...

[http://www.unice.fr/html/passeron/html/intro\\_lem1\\_txt.html](http://www.unice.fr/html/passeron/html/intro_lem1_txt.html)  
Présentation du laboratoire EML de l'Université de Nice-Sophia Antipolis,...

<http://www.aaacom.com/hotelreservation/aaacom.htm>  
Serveur des hôtels de la Côte d'Azur, référence pour le touriste et l'homme d'affaire,...

[http://ourworld.compuserve.com/homepages/ecole\\_et\\_nature](http://ourworld.compuserve.com/homepages/ecole_et_nature)  
Site du réseau français d'éducation à l'environnement.

<http://www.atlantic.fr/boatserver/nautique.htm>  
Les Nautiques de Port Camargue, le salon du bateau d'occasion de la Méditerranée,...

<http://helios.emse.fr/~brodhag/projelev/>  
Ecole des Mines de Saint-Etienne, France. Dans les domaines de l'eau, l'air, les déchets, les sols, le bruit, l'énergie, abord de la problématique générale de la réglementation, ...

<http://www.cemagref.fr>  
Le Cemagref mène des recherches finalisées dans trois domaines: les eaux continentales, les équipements agricoles et alimentaires, la gestion des territoires.

<http://www.cepr.tm.fr/>  
Le Centre européen de prévention des risques (CEPR) mène des actions de coordination dans cinq axes, dont les risques liés à l'environnement, et les risques liés à la plaisance.

<http://www.inra.fr/user/productions/publications/dpenv/pa.htm>  
Un irrégulomadaire (3 livraisons / an), de 130 pages, avec articles de fond, revues de presse sur les domaines concernant l'agriculture et l'environnement....

<http://www.ademe.fr>  
Serveur de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Description de l'Agence, de ses activités et du personnel.

[http://www.uhb.fr/sc\\_sociales/costel](http://www.uhb.fr/sc_sociales/costel)  
Equipe d'accueil d'un DEA de Géographie et Unité de Recherche Associée par le CNRS, le laboratoire mène des recherches selon trois axes majeurs: dynamique des paysages et environnement, occupation du sol, climat et risques naturels.

<b>Communes données INSEE 1990</b>	Population	Population active	% d'actifs	Cumul population	% cumul population
Marseille	797 900	334 891	42	797 900	34
Nice	341 462	144 126	42	1 139 362	49
Toulon	167 248	66 465	40	1 306 610	56
Antibes	69 991	30 070	43	1 376 601	59
Cannes	68 599	26 626	39	1 445 200	62
La Seyne sur Mer	59 963	23 537	39	1 505 163	64
Arles	52 057	21 618	42	1 557 220	66
Hyères	47 941	20 912	44	1 605 161	68
Martigues	42 675	19 021	45	1 647 836	70
Cagnes sur Mer	40 902	17 856	44	1 688 738	72
Fréjus	40 813	18 392	45	1 729 551	74
Vitrolles	35 396	15 746	44	1 764 947	75
Istres	35 096	16 013	46	1 800 043	77
Marignane	32 325	13 917	43	1 832 368	78
La Ciotat	30 620	12 175	40	1 862 988	80
Menton	29 141	11 688	40	1 892 129	81
Six Fours les Plages	28 955	11 125	38	1 921 084	82
Saint Raphaël	26 616	9 966	37	1 947 700	83
Saint Laurent du Var	24 426	11 701	48	1 972 126	84
Vallauris	24 325	10 223	42	1 996 451	85
La Garde	22 400	9 407	42	2 018 851	86
La Valette	20 680	8 923	43	2 039 531	87
Port de Bouc	18 785	7 389	39	2 058 316	88
Mandelieu la Napoule	16 483	7 212	44	2 074 799	89
Sanary sur Mer	14 730	5 560	38	2 089 529	89
Berre l'étang	12 672	5 619	44	2 102 201	90
Roquebrune Cap Martin	12 346	4 964	40	2 114 547	90
Beausoleil	12 326	5 882	48	2 126 873	91
Fos sur Mer	11 604	5 200	45	2 138 477	91
Villeneuve Loubet	11 539	5 036	44	2 150 016	92
Rognac	11 099	4 880	44	2 161 115	92
Chateauneuf les Martigues	10 911	4 672	43	2 172 026	93
Roquebrune sur Argens	10 389	3 990	38	2 182 415	93
Sainte Maxime	10 015	4 356	43	2 192 430	94
Le Pradet	9 686	4 007	41	2 202 116	94
Port Saint Louis du Rhône	8 624	3 484	40	2 210 740	94

Cogolin	7 976	3 895	49	2 218 716	95
Cassis	7 967	3 498	44	2 226 683	95
Villefranche sur Mer	7 913	3 090	39	2 234 596	95
Bandol	7 431	2 754	37	2 242 027	96
La Londe les Maures	7 150	3 059	43	2 249 177	96
Carqueiranne	7 118	2 933	41	2 256 295	96
Saint Cyr syr Mer	7 033	2 862	41	2 263 328	97
Saint Tropez	5 754	2 722	47	2 269 082	97
Sausset les Pins	5 541	2 463	44	2 274 623	97
Saint Chamas	5 396	2 148	40	2 280 019	97
Carry le Rouet	5 224	2 243	43	2 285 243	98
Le Lavandou	5 212	2 206	42	2 290 455	98
Saint Mitre les Remparts	5 139	2 221	43	2 295 594	98
Saint Mandrier sur Mer	5 105	2 205	43	2 300 699	98
Bormes les Mimosas	5 083	2 245	44	2 305 782	98
Cap d'Ail	4 575	2 219	49	2 310 357	99
Cavalaire sur Mer	4 188	1 706	41	2 314 545	99
Beaulieu sur Mer	4 013	1 727	43	2 318 558	99
Le Rove	3 429	1 486	43	2 321 987	99
Grimaud	3 322	1 627	49	2 325 309	99
Ensuez la Redonne	3 029	1 426	47	2 328 338	99
La Croix Valmer	2 633	1 134	43	2 330 971	99
Gassin	2 622	1 170	45	2 333 593	100
Eze	2 446	1 125	46	2 336 039	100
Saint Jean Cap Ferrat	2 248	998	44	2 338 287	100
Saintes Maries de la Mer	2 239	1 041	46	2 340 526	100
Ramatuelle	1 945	935	48	2 342 471	100
Le Rayol	871	322	37	2 343 342	100
Total :	2 343 342	984 109	42		
Maximum :	797 900	334 891	49		
Minimum :	1 945	935	37		